82e ANNÉE n° 1894 — Parait le Samedi — Samedi 2 octobre 1982

Archives Départementales des Alpes de Haute Provence

SISTERON-JOURNAL

Carrefour Durance ~ Bléone

Journal d'intérêt local - littéraire, sportif, commercial et d'annonces légales

ADMINISTRATION-RÉDACTION
95, rue Saunerie tél. 68.40.98
04200 SISTERON
(Alpes de Haute-Provence)
Directeur-gérant : Gérard SEGOND

TARIF DES ANNONCES H.T.
(la ligne) :
Annonces Légales... 11,80 F
Petites annonces.... 10,00 F
Autres annonces : on traite à forfait

Journal inscrit à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse sous le numéro 53.442

LE NUMERO : 2,00 F
ABONNEMENT UN AN : 100,00 F
LES ABONNEMENTS SONT PAYABLES D'AVANCE
Changement d'adresse : joindre 10 F

Les maisons traditionnelles

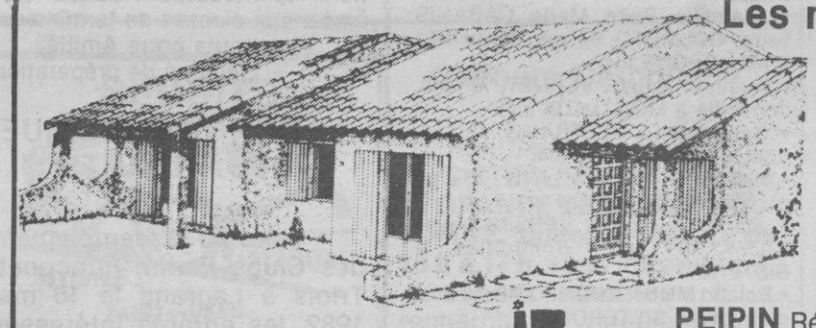

POQUET constructeur
GAP 4, Bd du Gal de Gaulle - (92) 51.56.04
EMBRUN Place de la Mairie - (92) 43.17.69
PEIPIN Résidence de la Montagne de Lure (92) 64.39.22
C'est une réalisation: Les maisons constructeur

Club du 3e Age
Réouverture officielle
Dimanche 3 octobre

••••••

C'est en effet dimanche prochain que la rentrée du Club du 3e Age des Capucins s'effectuera avec un goûter offert par la Croix Rouge de Sisteron et un spectacle de variétés.

Ce spectacle de variétés sera animé par deux chanteurs bien de chez nous. Laure CARRIER viendra de Barcelonnette. C'est un auteur compositeur dont le premier 33 tours vient de sortir après son passage à l'Olympia. Alain AMIRIQ est connu de tous les sisteronais et sa voix magnifique enchantera l'auditoire.

Le Président du Club et les animatrices invitent tous les adhérents et les non adhérents du 3e Age à venir passer un agréable moment.

LOGINTER

S.A. AGENCE IMMOBILIERE
« VIEILLES PIERRES EN HAUTE-PROVENCE »

Sisteron le Thor belle villa récente plain pied F4 + garage + mezzanine + atelier 400.000 F frais notaire réduit, crédit foncier cessible.

Sisteron la Baume T3/4 100 m² C.C. garage grenier aménageable vue 250.000 F

Sisteron centre immeuble gros œuvre restauré petit local commercial au r-d-c., T2 avec balcon à terminer au 1er étage ; T3 en niveaux avec 2 belles terrasses au 2e étage ; 2 grandes caves, expo sud, vue. A saisir urgent en totalité pour 320.000 F

Sisteron le Thor au r-d-c. T4 70 m² environ parfait état, balcon, espace vert, parking 275.000 F

Thèze centre village dans immeuble bon état appart. deux pièces salle d'eau propreté à faire vue 90.000 F

Vallée du Jabron à 2 pas Sisteron dans imm. six copropriétaires cœur parc splendide appart. 3 pièces salle d'eau cheminée bon état 165.000 F

Le Poët maison ancienne bon état 5 pièces plus bâtiment indépendant sur 670 m² jardin clos dominant vallée vue imprenable 320.000 F

8 km Manosque belle maison pierres restaurée grand séjour, cheminée, kitchenette équipée, salle de bain, 2 chambres, solarium, jardin clos, vue superbe 390.000 F.

Sisteron rue piétonne appart. 1er étage imm. ancien 1 pièce séjour avec alcôve salle d'eau débarras propreté à faire 80.000 F

2 km sud Sisteron dans petit village remise pierres à restaurer sur 2 niveaux 33 m² chacun 55 000 F.

Le Thor appartement T4 bonne exposition libre mars 83 sous valeur 230 000 F.

12 km sud ouest Sisteron maison caractère à aménager, séjour, voute croisée, une chambre plus grande remise attenante 150 000 F.

St Etienne Les Orgues joli pavillon T3 50 m² terrasse couverte, terrain 253 m² clos unique 250 000 F.

Choix important maisons campagnes - départements 04, 05, 26
tél. (92) 61.14.18
26, rue de la Pousterle - 04200 SISTERON

Essais concluants à l'Ecole de Rugby

★ ★ ★ ★ ★

Depuis le 8 septembre 1982, l'Ecole de rugby fonctionne tous les mercredis au Stade de la Chaumiane, nous comptons une cinquantaine d'enfants (poussins, benjamins) sous la direction de Jean-Charles MICHEL aidé par Messieurs Thierry GELBON, Jacques SAPET et James PELLIER. Une Ecole en plein essort à la grande satisfaction des entraineurs et membres du Club, souhaitons leur de marquer beaucoup d'essais pendant la nouvelle saison !

Photo J. HUGUET - Sisteron

Photo J. HUGUET - Sisteron

A SISTERON
MEPHISTO chaussures de MARCHE
GINO CHAUSSURES
Avenue Paul-Arène « Le Cabridens »
L'ELEGANCE DE VOS PIEDS
SALAMANDER FRANCE - J.B. MARTIN - CREATION BARE
HOMMES FEMMES SPORTIFS

A l'occasion du Salon de l'Auto
Votre nouveau Concessionnaire
Alfa Roméo et Toyota
Le garage DECAROLI
à SISTERON
exposera la gamme des véhicules
VP, VU et tous terrains
Avenue de la Libération - Tél. 61.01.64

© VILLE DE SISTERON

Archives Départementales des Alpes de Haute Provence

Sisteron

DESSAUD Frères
Electricité générale — Chauffage électrique
Installations Domestiques, Agricoles et Industrielles
*
Les Grandes Blaches - MISON
TEL. 61.08.03
Av. du Stade - SISTERON - TEL. 68.41.73.

Salariés Agriculteurs Professions Libérales Artisans - Commerçants
EXCEPTIONNELLEMENT JUSQU'AU 31 DECEMBRE 1982
PRISE EN CHARGE IMMÉDIATE DE VOS SOINS MÉDICAUX & CHIRURGICAUX
Suppression du délai d'attente de 6 mois
MUTUALITÉ DES TRAVAILLEURS
Complémentaire Maladie Hospitalisation à 100 %
Place de la République B.P. N° 2 SISTERON ☎ 61.14.94

optique durance
PHILIPPE MARIN
opticien diplômé
Rue des Cordeliers - 04200 SISTERON
Téléphone (92) 61.24.76

Les Ets LATIL Père et fils
Avenue de la Durance (près des abattoirs) 04200 SISTERON
tél. 61.03.23 et 61.09.22
Vous réservent le meilleur accueil pour l'achat de vos aliments
ENGRAIS, PLANTS, GRAINS, OUTILLAGE DE JARDIN
ouvert tous les jours du lundi au samedi

CHRISTIAN GERVAIS
PLOMBERIE - SANITAIRE - ZINGUERIE
CHAUFFAGE CENTRAL
Vilhosc 04200 SISTERON ☎ (92) 61.26.04

ETS LATIL s.a.r.l.
RADIO - MENAGER
ELECTRICITE
247, avenue Paul-Arène
Tél. (92) 61.13.36
— Téléviseurs : RADIOLA
— Machines à laver et réfrigérateurs : VEDETTE
— Appareils ménager et chauffage : THERMOR - CALOR

Les Ets MAGNAN S.A.R.L.
LA MAUBUISSONNE
04200 SISTERON Tél. 61.15.41
vous informent de l'ouverture d'un magasin de vente
GROS - DETAIL
de produits phytosanitaires, engrais, aliments du bétail
A votre disposition, un rayon jardin

BLOC-NOTES

dimanche 3 octobre

Médecin de garde :
Monsieur LABUSSIERE
15, Avenue Paul Arène tél. 61.13.80
SISTERON

Infirmier de garde :
Monsieur ROUSSEAU
Les Arcades tél. 61.24.33
ou 61.29.37 SISTERON

Pharmacie de garde :
Monsieur COMBAS
Les Arcades tél. 61.00.19
SISTERON

Lundi 4 octobre

Pharmacie de garde :
Monsieur COMBAS
Les Arcades tél. 61.00.19
SISTERON

Pompiers : tél. 18 ou 61.00.33 61.09.19
Mairie : tél. 61.00.37

Gendarmerie : tél. 61.00.33
Police-secours : tél. 17

Ambulances TRABUC :
11, rue de l'horloge
tél. 61.02.03

Ambulances S.O.S. :
J. VOLPE tél. 61.09.49

Centre Hospitalier :
SISTERON tél. 61.00.52
toutes urgences : médicales, chirurgicales, obstréticales

Boulangeries :
ouvertes lundi 4 octobre
ANTELME les plantiers
GRIOSEL rue Saunerie
MARTINI rue de Provence
OSSWALD rue Mercerie

Boucherie :
ouverte lundi 4 octobre
AUDIBERT Briançon gérant
46, rue droite tél. 61.00.44

Marché hebdomadaire :
Samedi 2 octobre de 7 à 13 h

Foire :
Samedi 9 octobre

Mutilés du travail et invalides civils
Permanence, tous les jours de foire de 10 h à 12 h dans la salle des réunions de la Mairie.

ETAT CIVIL

Naissances :
• David Albert Raymond, né le 16 septembre 1982, fils de Claude BOUCHET et de Marie-José CASSAN, domiciliés à SISTERON.
• Thomas Rémi Daniel, né le 17 septembre 1982, fils de Daniel GOBIN et de Evelyne MEUNIER, domiciliés à TIGY (Loiret)
• Thierry Maurice Marcel, né le 17 septembre 1982, fils de Roger MARROU et de Jeanine PIAGET, domiciliés à VOLONNE (04)
• Denis, né le 18 septembre 1982, fils de Marc LAMBERT et de Geneviève DEMONTIS, domiciliés à VILHOSC (04)
• Christophe, né le 21 septembre 1982, fils de Jean-Michel VIVOS et de Patricia LECLAINCHE, domiciliés à MANOSQUE (04)

Décès :
• Marcelle Rose Marie CABANIS veuve COLMUTO, 69 ans, domiciliée à MANOSQUE (04)
• Augustin Albert VERNET, 77 ans, domicilié à MONTLAUX (04)
• Gabriel Félix BELTRAMO, 73 ans, domicilié à BAYONS (04)
• Henri Paul Maurice LATIL, 73 ans, domicilié à SISTERON
• Marie Antoinette VERSINI veuve SILVY, 89 ans, domiciliée à SISTERON
• Roland Michel Casimir AYE, 40 ans, domicilié à SISTERON

Publication de Mariage :
• Bernard DOL et Isabelle JOURDAN le 2 octobre 1982 à 14 h 30.

Remerciements

SISTERON

Madame Emilie LATIL
Monsieur et Madame André LATIL et leurs enfants
Monsieur et Madame Serge LATIL et leurs fils,
Monsieur et Madame François CHOMETY et leurs enfants,
Monsieur Joseph BOUISSON, ses enfants et petits enfants,
Parents et alliés ; très touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
Monsieur Henri Paul LATIL
remercient très sincèrement toutes les personnes qui par leur présence, leurs messages, envois de fleurs et souvenir se sont associées à leur peine.

AUMONERIE du Lycée Paul Arène

Bonjour,

Depuis des temps très lointains, tu entends parler d'Aumonerie de Lycée, de week-end de jeunes, de prières, de Jésus-Christ... où, depuis aussi longtemps tu participes à ses activités.

Nous te donnons rendez-vous **SAMEDI 2 OCTOBRE 1982,** dans les locaux du Jalet (rue du Jalet), pour une **RENCONTRE AMICALE à 14 heures,** d'information, de travail, de détente, pour poser les bases sur lesquelles va se construire l'année.

VIENS avec tes idées, tes désirs, tes soucis... ton sourire.

VIENS au moins une fois pour partager avec des copains des sections techniques, des classes de 4 ème... aux classes de terminales.

Avec toute notre Amitié
L'équipe de préparation

ACTION CATHOLIQUE DES ENFANTS

•••

Suite au rassemblement des Clubs Perlin, Fripounet, Triols à Lagrand le 16 mai 1982, les enfants intéressés sont invités à venir voir les photos de cette fête le **Samedi 9 octobre de 14 h à 16 h** dans la cour du Jalet. N'oubliez pas vos parents et amis. Nous partagerons le goûter dans l'après-midi.

Les responsables ACE

EGLISE EVANGELIQUE
Sisteron

Culte dimanche 10 h
Evangélisation dimanche 15 h 30
Etude biblique jeudi 19 h 30
Edification lundi 15 h
Ecole biblique pour enfants mercredi 10 h.

Culte Protestant

Le culte aura lieu le 3 octobre 82 à 8 h 30 chez M. MERJANIAN.

FOYER-CLUB 3e AGE

L'Assemblée Générale du FOYER-CLUB 3e AGE se tiendra dans les locaux des Capucins :
Le mardi 5 octobre 1982 à 17 h

AVIS DE PRESSE

Les adhérents du Foyer Club 3e Age sont informés qu'une prochaine séance de «Connaissance du Monde», ayant pour thème «BOLIVIE, Magie et Traditions Indiennes», aura lieu le **mardi 19 octobre 1982 à 14 h 30** au Foyer des Capucins.

Programme d'octobre 82

Dimanche 3 octobre : Ouverture du Foyer. Animation, Chants.
Mardi 5 octobre : Assemblée Générale des adhérents à 17 h.
Mardi 12 octobre : Mardi musical, assuré par Monique MEILLAT. Audition d'un disque avec présentation de l'auteur et du compositeur.
Mercredi 13 octobre : Sortie à Forcalquier, avec visite de la Vieille Ville, de la Citadelle, commentée par M. THOMASSET. Historique des Quatre Reines. Départ à 13 H 30. Retour vers 17 h 30. Le prix et les divers renseignements seront affichés.
Mardi 19 octobre : Connaissance du monde à 14 h 30 : «La Bolivie».
Mardi 26 octobre : Vidéo
Jeudi 28 octobre : 14 h, concours de boules
Tous les lundis : A 14 h : Groupe animation.
Gymnastique : Mme ARSEGUEL de 9 h à 10 h (ne pas omettre le certificat médical)
Bibliothèque : 14 h à 16 h
Provençal : 17 h 15
Chorale : 18 h
Tous les mardis : Après-midi culturel (ou musique, ou connaissance du Monde, ou Vidéo, ou Conférence)
Tous les jeudis : Scrabble à 13 h 30. Gymnastique de 17 h à 18 h (M. FONTANA) (certificat médical obligatoire).
Tous les Vendredis : Atelier à 14 h 30.

AVIS DE PRESSE

Collecte des vieux papiers

Le ramassage des vieux papiers, journaux, revues, organisé par le 3e Age avec le concours de la Municipalité sera effectué :

LE 7 OCTOBRE 1982 à 10 h 30

Le dépot Central sera devant la Caisse d'Epargne.

Les points de dépot par quartier sont :
La Baume : La Fontaine
Le Gand : Arrêt des cars
Bourg Reynaud : Place de la Poterne - Place de la Nière près cabine téléphonique.
La Coste : Place près Rue Notre Dame - Tivoli près poubelle
Square Horizon : Près poubelle
Beaulieu : Près cabine téléphonique - face piscine - Lycée
Parking face au Docteur Malgat : (Avenue Alsace Lorraine)
Avenue Jean Jaurès : Chez Madame JULIEN 76, Av Jean Jaurès
Allée Bertin : Près poubelle
En ville : Parking de la Citadelle - Marché couvert Place de l'Horloge - Gendarmerie.
Le Thor : Arrêt des cars et Chemin de la Chapelle.

Les personnes ayant des quantités importantes de papiers sont priées d'aviser :
- Madame MARTIN Rolande, tél. 61.07.59
- Madame JULIEN Juliette, tél. 61.14.00

Elles seront débarassées sur place dans la mesure du possible.

COMMUNIQUE

Oui, la bonne volonté, cela existe encore ! On en veut pour preuve les quarante-cinq personnes qui se pressaient autour du Président Spagnou ce 23 septembre, au Foyer des Capucins, toutes décidées à apporter leur aide et à distraire leurs amis du 3e Age.

Madame Saury, Présidente-Fondatrice et Melle Chauvin, Présidente d'Honneur, honoraient de leur présence cette réunion, pour la plus grande joie de tous.

Après quelques brèves nouvelles concernant les membres du Club, le Président trace un aperçu du programme prévu pour la saison 82/83 et passe la parole à Mme Meillet, nouvelle responsable de l'animation. Dans le réel souci de plaire à tous, celle-ci réorganise ce service et nous propose des innovations, notamment des matinées culturelles, le mardi avec : conférences, musique et poésie. Etant donné que l'on n'est jamais vieux, mais seulement moins jeune, il est toujours temps d'enrichir ses connaissances.

Nous souhaitons vivement que ces nouvelles animations rencontrent le même succès que les jeux de société, les ateliers, gymnastique, yoga, bibliothèque, le provençal, la chorale qui suscitent toujours le même engouement et vont nous aider à traverser, sans tristesse, la mauvaise saison.

C'est avec plaisir que nous accueillons, parmi nous, quatre nouvelles animatrices : Mesdames Boeuf, David, Moignard et Richaud : nous leur adressons tous nos souhaits de bienvenue.

© VILLE DE SISTERON

Sisteron

Melle Maguy DECHAMPS
Infirmière D.E.
vous informe de son installation
à partir du lundi 4 octobre 1982
en association avec M. J.J. ROUSSEAU
Tous soins à domicile
soins d'hygiène, toilette, pansements
prises de sang, piqûres, perfusions.
Cabinet de 11 h 30 à 12 h 30
et de 18 h à 19 h
Les Arcades Bât.3 - Place de la République
04200 - SISTERON
Tél. 61.24.33 et 68.44.74 (Domicile)

SURDITE
CAMAU
DIGNE SISTERON
SAINT-AUBAN
Opticien diplômé E.N.O.M.
Les Arcades tél. 61.15.60
04200 SISTERON

CABINET FABRY
1, rue de l'Eglise
04190 LES MEES
Tél. (92) 34.08.79
••••
PEYRUIS, Villa T5 neuve sur 1523 m² : 550.000 Frs.
MIRABEAU, villa T5 hors lotissement sur 2.300 m² de terrain : 750.000 Frs.
MIRABEAU, villa T3 sur 400 m² 420.000 Frs.
MALLEFOUGASSE villa T4 sur 1.160 m². 550.000 Frs.
LES MEES, villa T3 sur 1.400 m² de terrain. 350.000 Frs.
FORCALQUIER, grande maison de village T6 + dépendances. 540.000 Frs.
LES MEES, maison de village à rénover à partir de 120.000 Frs.
LES MEES, Bar licence IV 100.000 Frs.
PEYRUIS, appartement tout confort à partir de 170.000 Frs.
MONTFORT, terrain constructible 880 m². 100 Frs le m².

Secours Catholique

+ + +

Le Secours Catholique de SISTERON vous propose sa **GRANDE BRADERIE D'AUTOMNE, samedi 9 octobre de 10 h à 17 h,** sans interruption.

Venez nombreux à la recherche du vêtement d'occasion et de la bonne affaire. Par ce même geste vous collaborerez à l'oeuvre sociale que notre équipe mène auprès des plus déshérités dans notre ville et ses environs.

Le Secours Catholique

Mutuelle Philatélie

●●●●●

La bourse aux timbres du mois d'octobre aura lieu **dimanche 3 octobre de 9 heures à 12 heures,** dans la salle de la Mairie de SISTERON.

F.N.A.P.E.E.P.

Association Demaret-Giraudeau

A la demande de nombreux parents, la F.N.A.P.E.E.P. (Fédération DEMARET) assurera une nouvelle série de permanences pour adhésion et assurance scolaire les **vendredi 8 octobre, mardi 12 octobre, vendredi 22 octobre de 16 heures à 17 heures** à la Mairie de SISTERON.

STUDIO PHOTO
HUGUET José
Ombres et lumières de
Haute-Provence
Posters de la région
Vos photos amateur en 48h
Un artisan à votre service
53, rue Saunerie - Tel.: (92) 61.09.98 - 04200 SISTERON

CONNAISSANCE DU MONDE

*****

Thème : BOLIVIE, Magie et Traditions Indiennes.
Conférencier : Michel DRACHOUSSOFF

«BOLIVIE, Magie et Traditions Indiennes», c'est le titre du prochain film de CONNAISSANCE DU MONDE qui sera présenté le 19 octobre 1982 à 20 h 30 par son auteur, Michel DRACHOUSSOFF.

Le lac Titicaca, le Condor Royal, la Cordillère des Andes, les fêtes indiennes, sont les images représentatives d'un pays grandiose : la BOLIVIE.

Mais ces images ne sont que le décor d'une recherche minutieuse sur la vie et les traditions d'un peuple : les indiens Aymaras rudes, farouches et fiers, formant 35 % de la population bolivienne.

C'est à la description de la vie quotidienne d'une race qui essaie de survivre face à la civilisation moderne que s'attache surtout ce film.

Guérisseurs Khallawayas, cérémonies secrètes, séance d'envoûtement, prières aux dieux ancestraux (le Soleil, la Terre, le Tonnerre), autant de documents inédits présentés par Michel DRACHOUSSOFF qui a réalisé ce film avec la collaboration de Patrick DELBEKE, cameraman et Bruno DE ROISSART, guide-interprète qui a vécu près d'un an avec les Indiens Aymaras pour apprendre leur langue et acquérir leur confiance.

Au Syndicat d'Initiative

Dans le cadre de ses activités au titre «sorties», le S.I.O.T. de Sisteron et ses environs fait savoir qu'un déplacement (par autocar Payan) est organisé **le dimanche 17 octobre 1982 : voyage à NIMES et le PONT du GARD,** très intéressant.

Départ lieu habituel à 7 h le matin. Retour le soir.

Renseignements et inscriptions à l'Office de Tourisme, Avenue Paul Arène. Tél. 61.12.03. A noter qu'il s'agit du dernier voyage de la saison !

Le Comité des Fêtes de La Baume communique :

Ce vendredi 24 septembre 1982, le Comité des Fêtes du Faubourg de la Baume s'est réuni en Assemblée Générale, salle Jean Jullien.

Après analyse du bilan, le Comité s'est déclaré satisfait des festivités du 14 août et il pense que toutes les personnes présentes en gardent un bon souvenir.

A l'unanimité l'Assemblée Générale a décidé d'organiser comme chaque année le loto de l'Epiphanie à l'Alcazar **le dimanche 2 janvier 1983.**

Retenez bien cette date !

Le Comité

Le Ciné-Club de SISTERON vous propose :

Le 6 octobre à 20 h 45 au REX

un dessin animé (en couleurs !)
«Les sorciers de la guerre»
de R. BAKSHI, l'auteur de «Fritz, the Cat».

Médaillés Militaires

★ ★ ★ ★ ★

Les Médaillés Militaires sont informés que la 234° Section tiendra son assemblée générale le 10 octobre prochain à 10 heures 30 à l'Hôtel de Ville, dans la grande salle des réunions, à SISTERON.

Tous les adhérents sont vivement invités à assister à cette réunion.

CINEMA REX

1er au 3 octobre :
«Pour 100 briques, t'as plus rien»
avec Gérard JUGNOT et Daniel AUTEUIL.
4 et 5 octobre :
«Rollerball»
avec John HOUSEMAN et Maud ADAMS. A voir ou à revoir.
6 octobre :
«Ciné Club»
7 au 10 octobre :
«Papillon»
avec Steve Mac QUEEN et Dustin HOFFMAN. L'épopée tragique de deux bagnards. Une oeuvre exceptionnelle.

La rentrée cinématographique au Cinéma REX

Après un été qui aura permis aux Sisteronais et à tous les vacanciers de voir et revoir quelques grands classiques du cinéma ainsi que les grands films de la saison 81/82 voici une nouvelle rentrée cinématographique avec dès le mois d'octobre un programme enrichissant et varié qui permettra de satisfaire tous les publics.

La jeunesse sera gatée avec une intéressante reprise du film **«ROLLERBALL LE SOLDAT»** signé par le réalisateur de «L'exterminateur» qui a fait une carrière internationale. Mais surtout ce sera la sortie tant attendue de **«MAD MAX 2»** qui depuis sa sortie nationale fait un malheur. Les très jeunes mais aussi les amateurs de dessins animés pourront voir 3 films au cours de ce mois d'octobre :**«ALICE AU PAYS DES MERVEILLES»** de Walt Disney et **«LES 12 TRAVAUX D'ASTERIX»** qui seront projetés durant la semaine des vacances de la Toussaint. **«LES MAITRES DU TEMPS»** un film d'animation ambitieux qui n'aura rien à envier à **«METAL HURLANT» ou «AMERICAN POP».** Il y aura aussi des films comiques car le cinéma est aussi fait pour se détendre et s'amuser **«POUR CENT BRIQUES T'AS PLUS RIEN MAINTENANT»** une comédie rocambolesque. **«MON CURE CHEZ LES NUDISTES»** où l'on retrouve un Paul Préboist qui a déjà fait pleurer de rire des centaines de milliers de personnes. Ce film est la grande surprise de cette rentrée. **«LE PERE NOEL EST UNE ORDURE»** pour lequel nous retrouvons toute l'ancienne équipe du Splendid dans une adaptation de la pièce du café théâtre. Enfin un film érotique de très grande qualité tiré de l'histoire grecque **«APHRODITE».** A signaler également le retour aux heures d'hiver avec la reprise des séances du Mercredi à 14 h 30 et du Dimanche à 17 h.

LES NOUVEAUX HORAIRES DU CINEMA REX

Avec la rentrée des classes, l'arrivée de l'automne le CINEMA REX se remet aux horaires d'hiver. Les jeunes scolaires et étudiants pourront reprendre le chemin du cinéma le mercredi après-midi avec une séance prévue dès le premier mercredi d'octobre à 14 H 30.

Une programmation de films intéressant est prévue : **ROLLERBALL** le 6 octobre, **«LE SOLDAT»** le 13 octobre, **«ALICE AU PAYS DES MERVEILLES» et «LES 12 TRAVAUX D'ASTERIX»** pour les vacances de la Toussaint. **«LES MAITRES DU TEMPS»** le 3 novembre. Dès le premier dimanche d'octobre une séance supplémentaire sera prévue à 17 h et nous espérons que cette initiative fera plaisir à de nombreux spectateurs.

AU BRIDGE-CLUB

Le Bridge-Club de Sisteron - Saint-Auban vous invite à participer à son **Assemblée Générale** qui se tiendra le :**Lundi 4 octobre à 20 h 15** au Moulin du Jabron. L'organisation de la saison 82-83 sera discutée. L'Assemblée sera suivie de l'habituel tournoi de régularité du lundi avec un nombre restreint de donnes. Les inscriptions à la Fédération seront prises ce même soir. Pour les anciens licenciés il est indispensable de se munir de l'imprimé reçu courant septembre de la Fédération. Nous souhaitons votre présence et si vous avez des amis bridgeurs, amenez-les, ils seront les bienvenus.

Le Bureau

Conseil de Parents d'Elèves de Sisteron

(Fédération Andrieu)

La formation que reçoivent nos enfants à l'école ne nous laisse pas indifférents : nous souhaitons y participer et collaborer avec les enseignants qui la donnent ; nous avons aussi à obtenir des pouvoirs publics les moyens pour qu'elle soit donnée dans de bonnes conditions.

Un conseil de parents d'élèves, adhérent à la F.C.P.E. (Fédération «Andrieu», ex «Cornec») fonctionne à Sisteron. Il s'efforce d'être présent et actif partout où les parents d'élèves ont un rôle à jouer. Il a besoin pour celà de la collaboration du maximum de parents. Adhérent ou simplement sympathisant, parents de maternelle, primaire ou secondaire, ancien sisteronais ou nouvel arrivant, vous êtes invité à participer à l'Assemblée Générale qui aura lieu le **vendredi 8 octobre à 20 h 30 à la Mairie de Sisteron.**

Des informations seront diffusées, des documents distribués, un large débat aura lieu sur toutes les questions touchant à la scolarité que vous voudrez aborder. A l'issue de l'Assemblée, il faudra élire un nouveau conseil pour cette année scolaire : toutes les candidatures seront bienvenues. Enfin une sangria amicale clôturera les travaux

«Il faut changer l'Ecole !»

●●●●●●

Elle semble inadaptée à la Société.

Les grandes mutations scientifiques, techniques, économiques, sociales, politiques, tant nationales qu'internationales ont progressé beaucoup plus vite que les quelques timides adaptations que l'on a cherché à appliquer à l'Ecole.

Surtout que ces adaptations tentaient surtout de maintenir les avantages acquis par une minorité de priviligiés (groupes d'individus ou d'Etats).

Elle semble inadaptée à la jeunesse.

Dont l'impatience provoquée par le haut niveau des informations de tous ordres est brutalement en contradiction avec les blocages économiques, les retards sociaux, les interdits du passé et des incompréhensions qui semblent presque insurmontables.

Elle semble inadaptée à la majorité des parents.

Pour qui les comportements des partenaires (élèves et enseignants) n'ont plus aucun rapport avec ce qu'ils ont connu quand ils étaient eux mêmes écoliers.

Elle semble inadaptée à beaucoup d'enseignants.

Eux dont la charge est de faire de l'Ecole le tremplin quasi indispensable du futur, mènent une lutte discrète ou ouverte pour que l'Ecole et leur fonction d'Enseignants soient considérées par tous (élèves, parents d'élèves, administration) comme indispensables.

Est-ce que tout cela n'est pas le signe que comme la société, l'Ecole subit une crise ! Que la lutte entre l'ANCIEN et le NOUVEAU atteint une phase cruciale et qu'il faut la résoudre ? Voilà la raison des Assises Nationales pour l'Ecole, organisées par le P.C.F. à Nanterre les 16 et 17 octobre et du débat qui aura lieu le lundi 11 octobre entre 17 et 20 h 30 à la Mairie de Sisteron, à l'appel de la section de Sisteron du P.C.F. Tous ceux qui se sentent concernés par ce problème capital sont invités à y participer.

M. A. MAGEN.

© VILLE DE SISTERON

Sisteron

CONSEIL MUNICIPAL A.P.S. de l'abattoir adopté

Séance du 15 septembre 1982

Etaient Présents : Monsieur ROMAN André, Maire ; Messieurs MOURIER, MAGEN, CHAILLAN, RIBES, LAURENT, Adjoints ; Messieurs BONTOUX, CHEILAN, LIEUTIER, FAUQUE, MICHEL, AMAT, ROLLAND Maurice, BRUNET, PAU, BREMOND, CASTEL, CHAUVIN ; Mesdames JULIEN, MACHEMIN (Conseillers).

Absents : Messieurs TREMELAT, ROLLAND Yves.

Nommé secrétaire de séance : Monsieur AMAT Maurice

Monsieur Le Maire fait savoir qu'il a une procuration de Monsieur TREMELAT pour lui-même.

Cette procuration n'est valable que pour le vote du Budget Supplémentaire. Monsieur Le Maire donne lecture du dernier procès verbal de séance qui est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

I - COMPTE ADMINISTRATIF 1981

Conformément à la loi, Monsieur Le Maire laisse la présidence au Premier Adjoint, Monsieur MOURIER pour présenter le Compte de Gestion de 1981.

A - Section de Fonctionnement

Il est donné lecture du détail des dépenses et recettes par chapître :

- Dépenses : 19.590.741,66 F
- Recettes : 20.846.379,18 F
- L'excédent de fonctionnement de clôture est donc égal à 1.255.637,52 F

Monsieur MOURIER, fait remarquer que cet excédent est le meilleur de ces dernières années.

B - Section d'investissement

Dépenses : les prévisions étaient de 18.655.624,00 F, les dépenses réalisées s'élèvent à 10.248.527,97 F. Les prévisions non réalisées sont imputables aux programmes de travaux non terminés.

Recettes : elles s'élèvent à 16.260.895,31 F, l'excédent d'investissement de clôture est égal à 6.012.367,34 F.

C - Balance Générale

Elle fait ressortir un excédent global de clôture de 7.268.004,86 F. Monsieur l'Adjoint au Maire demande un vote à main levée.

Le Compte Administratif est approuvé par 20 voix et 1 abstention. Il demande à ce moment là, à Monsieur Le Maire de reprendre la Présidence de la séance.

II - BUDGET SUPPLEMENTAIRE

Monsieur Le Maire donne lecture du Budget supplémentaire.

- La section de fonctionnement fait apparaître un excédent du Compte Administratif 1981 de 1.255.637,52 F
- Le prélèvement pour dépenses d'investissement s'élève à 925.237,52 F
- La section d'Investissement fait apparaître un excédent du Compte Administratif 1981 de 6.012.367,34 F

1 . Section de Fonctionnement

- Dépenses : 1.490.237,52 F
- Recettes : 1.490.237,52 F

2 . Section d'Investissement

- Dépenses : 8.240.354,86 F
- Recettes : 8.240.354,86 F

Aucune remarque particulière n'a été soulevée. Le Budget est adopté pour 20 voix et 1 abstention.

III - P.O.S.

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est saisi de deux réclamations : Madame GARCIN Raymonde, Monsieur DIDIER.

1. Lettre de Madame GARCIN Raymonde - Quartier de Sarrabosc.

Après délibération, le Conseil Municipal juge cette demande non recevable, elle n'était pas prévue dans les modifications du P.O.S.

2. Lettre de Monsieur DIDIER - Plan de la Baume

Monsieur DIDIER demande l'annulation de la réserve faite sur son exploitation en ce qui concerne un chemin la traversant : 2 solutions possibles :

a) suppression de l'opération 3.42 sans autre tracé

b) maintien en l'état des décisions du groupe de travail.

Un exposé est fait par l'Adjoint technique chargé du P.O.S. Monsieur Le Maire donne lecture de la lettre de Monsieur DIDIER.

Après délibération, le Conseil Municipal procède à un vote à main levée : 11 voix pour la suppression de l'opération 3.42, 6 abstentions, 4 contre.

IV - RETRAIT DE LA VILLE DE MANOSQUE DU SYNDICAT DES COMMUNES.

Vu les conséquences du retrait éventuel de la Ville de MANOSQUE du Syndicat des Communes, le Conseil Municipal se prononce sur le maintien de l'adhésion de la Ville de MANOSQUE au Syndicat des Communes et à l'unanimité, vote la motion présentée par le Syndicat des Communes.

V - SOINS INFIRMIERS A DOMICILE

Monsieur Le Maire demande à Monsieur RIBES, Adjoint aux Affaires Sociales d'exposer cette affaire :

«Dans le cadre de sa politique d'aide aux personnes âgées sur la Commune, le Bureau d'Aide Sociale de la Mairie de SISTERON envisage de créer un service de soins infirmiers à domicile.

Ce service, dont la spécificité n'est pas à remettre en cause, constituerait un complément indispensable à l'action des aides-ménagères intervenant sur la Commune depuis le mois de mars 1980.

Il s'inscrirait dans le cadre des mesures prises pour le maintien sur leur lieu de vie des personnes âgées et permettrait ainsi, en compensant sur place la perte d'autonomie dûe à l'âge ; de prévenir, différer ou raccourcir leur entrée à l'hôpital. Cette nécessité représentant trop souvent, pour un certain nombre d'entr'elles, une solution dramatique puisque rendue irréversible par l'absence d'une structure de soins et d'assistance adaptée à leurs besoins.

Ce projet a été réalisé suite à une étude de besoin dont les résultats justifient la création sur la Commune.

1. Organisation

a) bénéficiaires : personnes âgées de plus de 60 ans

b) intervenants : les infirmiers libéraux du secteur sous la responsabilité du médecin traitant de leur choix, participation éventuelle d'aide soignante et travailleurs sociaux.

c) Personnel administratif : un coordonateur municipal (subvention de l'état) ; deux employés rattachés au service et rémunérés par le service (aucune dépense supplémentaire à prévoir au Budget «Personnel».

2. Modalités de Fonctionnement

- dossier d'admission instruit au niveau du service
- coordination des interventions par le service

3. Gestion

Un comité d'action sociale comprenant :

- un élu (ou son représentant) des Communes touchées par ce secteur d'intervention.

4. Financement

- La sécurité sociale : 89,10 F par jour et par personne
- Subvention d'équipement et de fonctionnement

Pour respecter des délais impératifs et limités, un dossier, instruit par le B.A.S. a dû être déposé avant le 20 juillet à la D.D.A.S.S. Ce qui explique la raison pour laquelle je ne sollicite qu'à présent votre accord concernant la création de ce service.

Pour information, je tiens à porter à votre connaissance qu'un dossier identique a été déposé par la Mutuelle des Travailleurs qui souhaite également la responsabilité de la création et du fonctionnement de ce service.

Aux yeux de la loi, un secteur ne devant supporter qu'un seul service de soins infirmiers à domicile, la C.R.I.S. tranchera en faveur de l'un ou de l'autre des projets si à l'issue d'une réunion de concertation aucune collaboration n'est possible pour la présentation d'un projet unique.

VI - DELIBERATION DE PRINCIPE CONCERNANT LA MATERNELLE DE TIVOLI

L'exposé concernant cette école est fait par Monsieur LAURENT, chargé des Affaires scolaires. Il précise que pour l'instant la ligne de projet est en cours, mais qu'il est utile, compte tenu de la visite de l'Inspectrice Générale des Ecoles Maternelles et les réclamations justifiées des Parents d'Elèves, de prendre rang pour être inscrit au Plan en 1984.

Il précise que cette délibération n'a que pour but d'être inscrite et que divers projets seront examinés par la suite, afin de savoir s'il est préférable soit : de rénover les bâtiments soit de reconstruire une école.

Le Conseil Municipal à l'unanimité vote le principe de l'inscription au Plan de l'Ecole Maternelle de TIVOLI.

VII - NOUVEL ABATTOIR

Après accord de l'Assemblée Communale, Monsieur FOUCAUD, Ingénieur de la D.D.A. chargé de s'occuper du dossier «Nouvel Abattoir» est autorisé à exposer au cours de la présente réunion les différentes démarches qu'il a effectuées pour mettre en place le plan de financement.

Monsieur FOUCAUD présente le plan de financement à travers les accords de principe recueillis aux dates des 26 avril 1982 et 22 juillet 1982.

5.000 T : **4.200 Mil. F**

15.073 M.F. Subvent. MA 30 %

Budget global de l'opération et fin des travaux sur 14 M.F

Plan de soutien ovin **1.25 Mil. F.**

E.P.R. 10 % s/ 15.144 M.F **1.5144 Mil. F.**

1,01 F/Kg accepté par les Usagers.

Conseil Général 5 % : 0,7 Mil.F.

Prêt C.R.C.A. long terme (11,75 % s/15 ans) : 7.4088 Mil.F.

Nota : Les points d'accords de principe sont en caractère gras.

Compte d'Exploitation Communal :

Montant Annuité	1.073.276,40 F
Gros entretien	100.00,00 F
Total couverture	**1.173.276,40 F**
Taxe d'usage	450.000,00 F
T.P.S.O.M.V.	100.000,00 F
F.N.D.A.	360.000,00 F
Loyers	263.267,40 F
	1.173.276,40 F

Il rappelle aux Conseillers Municipaux que le Ministère de l'Agriculture dans sa lettre du 4 février 1982 avait agréé l'avant projet sur la base de 14.000,00 F de dépenses subventionnables (valeur décembre 1981).

A l'heure actuelle, le Ministère de l'Agriculture accepte le montage financier appliqué à 15.073 Millions de Francs.

1 - en réajustant sur 14 Millions de francs sa participation financière de la valeur de l'inflation entre 1982 (date d'acceptation) et la date de présentation du projet : novembre 1982.

2 - de sortir de cette enveloppe, la dépense relative à l'épuration qui fera l'objet d'un montage financier séparé.

Monsieur FOUCAUD rappelle que Monsieur Le Maire par courrier en date du 9 août 1982 sollicite que l'aide du Conseil Général soit porté de 5 % à 8 % et que la subvention E.P.R. soit portée au taux de 15 %.

Enfin ONIVEB : cette participation est fixée forfaitairement à 1.250.000 Francs.

Monsieur FOUCAUD précise également que l'on peut prévoir raisonnablement le démarrage des travaux en février/mars 1983.

A la suite d'une question posée par un Conseiller Municipal concernant la Station d'épuration de l'Abattoir, les explications nécessaires sont données par Monsieur FOUCAUD qui précise qu'une réunion de coordination de l'Agence de Bassin - D.D.A. - D.D.E. - Services Administratifs et techniques de la COmmune de SISTERON aura lieu le 16 septembre 1982.

Cette réunion permettra de déterminer d'une façon précise le coût de cet objectif et la mise en place du plan de financement.

Après cet exposé, Monsieur Le Maire remercie l'ingénieur de la D.D.A. et demande au Conseil Municipal de procéder à un vote sur l'acceptation ou le refus de l'A.P.S.

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte l'A.P.S. qui lui est présenté.

VIII - SUPPRESSION DU P.N. 69

Monsieur Le Maire fait savoir au Conseil Municipal que les travaux concernant le P.N. 69 sont terminés et que les agents S.N.C.F. ont été reclassés dans des emplois de la Région.

IX - REGIS DE L'EAU DE LA VILLE DE SISTERON

Monsieur Le Maire informe au Conseil Municipal qu'il a mis en place à compter du 15 septembre 1982 une régie de l'eau de la ville de SISTERON dont le responsable est Monsieur SERREAULT, Adjoint Technique Principal.

Il a pour mission de mettre en place ce service pendant une période transitoire allant au 31 décembre 1982.

X - STATION DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE

Monsieur Le Maire informe les Conseillers Municipaux qu'à l'occasion de la visite de Monsieur Le Préfet, l'inauguration de cette station aura lieu lors de la 2e quinzaine d'Octobre.

XI - DEBUT DES TRAVAUX RUE DROITE

Il est précisé que ces travaux commenceront le 20 septembre 1982 et que les riverains et les Administrés ont été avertis individuellement et par voie de presse.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 23 h 15.

CHAMPIONNAT Rugby 3e série

Calendrier saison 82/83

POULE DE 10 : VAUVERT - VAISON - MARIGNANE - TARASCON - ST GILLES - MAZAN - ST AUBAN - ROQUEMAURE - MANOSQUE - GARDANNE.

MATCHES ALLER»

3 OCTOBRE 1982

Tarascon - Vauvert ; Mazan - Marignane ; Roquemaure - St Gilles ; Gardanne - St Auban ; Manosque - Vaison.

10 OCTOBRE 1982

Vauvert - Mazan ; Marignane - Roquemaure ; St Gilles - Gardanne ; Manosque - St Auban ; Vaison - Tarascon.

24 OCTOBRE 1982

Roquemaure - Vauvert ; Gardanne - Marignane ; Manosque - St Gilles ; St Auban - Vaison ; Mazan - Tarascon.

7 NOVEMBRE 1982

Vauvert - Gardanne ; Marignane - Manosque ; St Gilles - St Auban ; Tarascon - Roquemaure ; Vaison - Mazan.

28 NOVEMBRE 1982

Manosque - Vauvert ; St Auban - Marignane ; St Gilles - Vaison ; Gardanne - Tarascon ; Roquemaure - Mazan.

5 DECEMBRE 1982

Vauvert - St Auban ; Marignane - St Gilles ; Tarascon - Manosque ; Mazan - Gardanne ; Vaison - Roquemaure.

12 DECEMBRE 1982

St Gilles - Vauvert ; Marignane - Vaison ; Tarascon - St Auban; Manosque - Mazan ; Gardanne - Roquemaure.

19 DECEMBRE 1982

Vauvert - Marignane ; Tarascon - St Gilles ; St Auban - Mazan ; Roquemaure - Manosque ; Vaison - Gardanne.

MATCHES «RETOUR»

9 JANVIER 1983

Vaison - Vauvert ; Tarascon - Marignane ; Mazan - St Gilles ; Roquemaure - St Auban ; Gardanne - Manosque.

16 JANVIER 1983

Vauvert - Tarascon ; Marignane - Mazan ; St Gilles - Roquemaure ; St Auban - Gardanne ; Vaison - Manosque.

23 JANVIER 1983

Vauvert - Roquemaure ; Marignane - Gardanne ; St Gilles - Manosque ; Vaison - St Auban ; Tarascon - Mazan.

13 JANVIER 1983

Gardanne - Vauvert ; Manosque - Marignane ; St Auban - St Gilles ; Roquemaure - Tarascon ; Mazan - Vaison.

20 FEVRIER 1983

Vauvert - Manosque ; Marignane - St Auban ; Vaison - St Gilles ; Tarascon - Gardanne ; Mazan - Roquemaure.

27 FEVRIER 1983

St Auban - Vauvert ; St Gilles - Marignane ; Manosque - Tarascon ; Gardanne - Mazan ; Roquemaure - Vaison.

6 MARS 1983

Vauvert - St Gilles ; Vaison - Marignane ; St Auban - Tarascon ; Mazan - Manosque ; Roquemaure - Gardanne.

13 MARS 1983

Marignane - Vauvert ; St Gilles - Tarascon ; Mazan - St Auban ; Manosque - Roquemaure ; Gardanne - Vaison.

© VILLE DE SISTERON

Sisteron

Elections Municipales de mars 1983

Position de la section du Parti Communiste Français

APPEL A LA POPULATION

Sisteronaises, Sisteronais,

Notre ville comptant plus de 3.500 habitants, votre vote entrera dans le cadre d'un scrutin de REPRESENTATION PROPORTIONNELLE, il sera pour la première fois depuis 1959 d'expression démocratique.

Le système retenu, même s'il favorise la liste arrivée en tête au premier tour, garantit la représentation des courants minoritaires et leurs droits de contestation, de contrôle, de proposition. C'est à METTRE A L'ACTIF DU GOUVERNEMENT DE GAUCHE.

Nous estimons comme beaucoup de travailleurs que ce gouvernement depuis 15 mois a réalisé de bonnes choses, d'autres moins bonnes ou franchement insuffisantes. L'action gouvernementale a trois aspects. **De notre point de vue LE POSITIF L'EMPORTE sur le négatif.**

Le patronat et les partis de la droite accrochés à leurs privilèges ne peuvent l'admettre, oubliant leur triste bilan de chômage, d'inflation, de casse industrielle, d'exportation de capitaux, ils développent une campagne alarmiste, **NE CEDEZ PAS A CELLE-CI,** ne favorisez pas le retour au passé au détriment de la lutte nécessaire que nous avons à mener pour tourner le négatif en positif (par exemple : POUR LA PROGRESSION DU POUVOIR D'ACHAT VITAL à la relance de la consommation intérieure et de la production française).

Redresser cela c'est votre affaire, celle de la gauche portée au pouvoir par une majorité de françaises et de français dont près de 5 millions d'électrices et électeurs communistes.

Impatients, beaucoup de gens voyaient un changement radical sans se douter des obstacles patronaux dressés pour freiner la relance, l'indépendance économique et monnaitaire, pour refuser tous droits nouveaux aux travailleurs.

A travers cette élection la droite et le patronat entendent bien mettre en échec la politique actuelle et ses orientations positives en utilisant l'impatience contre la gauche.

NE CEDEZ PAS A LEUR OBJECTIF qui est que chaque ville conquise sera utilisée par eux comme «un contre pouvoir», une base de démolition de la politique choisie le **10 MAI 1981,** retardant la solution de vos problèmes en suspens.

A SISTERON NOTRE RESPONSABILITE ET LA VOTRE sont de ne pas laisser aller les choses ainsi, sinon ce serait pour le patronat local et régional le plus à droite, un appui inespéré contre les travailleurs.

ENSEMBLE NOUS DEVONS METTRE EN ECHEC CES MANOEUVRES, COMMENT ?

D'abord il faut l'union de toutes les forces qui ont permis à la gauche de gouverner le pays : premier appui pour que le positif de l'action prenne le pas.

Nous voulons mettre un terme aux fausses rumeurs quant à l'attitude des communistes, **NOUS SOUHAITONS SANS RESERVE** que les partis de gauche présentent ensemble à Sisteron dans le cadre du scrutin fondé sur la proportionnelle, une liste d'union, conduite par le Maire sortant, dès le premier tour.

Qui a la majorité au premier tour, a la majorité au conseil municipal ! Ainsi unis nous vous permettrons de confirmer votre choix précédent en réelisant la majorité du conseil municipal issue de l'union déjà conclue en 1977 et qui présente aujourd'hui un bilan très positif.

Pour les partis de gauche cette position normale serait la suite logique - dans notre ville notamment - des actions et engagements communs au Parlement et au gouvernement depuis 15 mois, à la municipalité depuis 6 ans.

Six ans qui portent témoignage que les communistes sont des conseillers loyaux et actifs, porteurs des intérêts de la population, **IL S'AGIT DE POURSUIVRE L'OEUVRE ENGAGEE, D'INOVER ET D'AMELIORER** sans cesse dans le cadre de la décentralisation qui donnera plus de pouvoir aux collectivités locales.

BREF, UNITE D'ACTION POUR CONSTRUIRE PAS A PAS voilà à quoi nous travaillons. **AIDEZ-NOUS !** Notre position nous semble un bon moyen de créer la dynamique unitaire qui placerait la gauche sisteronaise en position pour être reconduite à la tête de votre municipalité.

Dans cet esprit, représentant la section de Sisteron du P.C.F. nous souhaitons rencontrer uen délégation de la section du P.S. afin de préciser sur le fond, dans la démocratie et l'union loyale, la victoire de la gauche aux élections municipales pour avancer dans le bon sens.

SISTERON, le 17 septembre 1982

J.J. LEPORATI, Secrétaire politique, ARISTIDE MAGEN, Secrétaire, Adjoint au Maire, Marcel TAIX, Roland GARCIN (secrétaires) Antoinette MANCEAU (Trésorière), Jacky MICHEL et Gilbert PAU (Conseillers Municipaux).

A propos... des travaux d'aménagement de la Rue Droite

●●●●●

Photo J. HUGUET

C'est avec beaucoup de plaisir que nous voyons progresser les travaux d'aménagement de la rue Droite, même si cela gène momentanément la vie commerciale.

Cette rue d'accès difficile trouvera bientôt un juste équilibre entre sa vocation touristique et les besoins de la circulation. L'expérience de la rue Saunerie a porté ses fruits et nous savons depuis combien il est agréable de s'y promener.

Ces aménagements font de Sisteron une ville encore plus accueillante et nous ne pouvons qu'encourager ces initiatives prises par la Municipalité et en particulier M. ROMAN, Maire de la Cité.

PETITES ANNONCES

5000 à 6000 lecteurs chaque semaine

●●●●●●

VENDS vélo moteur Peugeot 102 très bon état. 900 F MAIMONE 61.06.23.

VENDS carrelage ancien terre cuite 60 m² environ dalle 28/28 tél. 64.21.45.

Part. VENDS Peugeot 104 S modèle 81 36600 km jamais acc. entièrement révisée px à débattre tél. 61.00.26.

Tuiles canal anciennes à vendre tél. (92) 61.13.86.

A VENDRE BMW 2002 TII Tél.61.06.25.

VENDS R5 TS modèle 76 83.000 km bon état tél. 61.04.64 après 20 h.

VENDS congélateur 850 L cve Px Int. B.E. tél. 61.04.70.

VENDS R 16 bon état bien chaussée Prix 1500 F. Tél. 64.13.10 H.R.

VENDS Chambre styie bateau avec lit 90 état neuf. Tél. 61.19.39.

VENDS MANOSQUE hangar 8 × 8, charpente métallique, couverture tuiles. Prix à débattre Tél. 72.04.70.

VENDS CX 2000 75 Ttes Opts + Attel. Biét, Px à débat. tél. 61.06.55 H.R.

PERSONNE AGEE CHERCHE dame pour compagnie la nuit, cinquantaine environ. Tél. 61.04.66.

ACHETERAIT tuiles plates St Vallier Drome. Tél. (92) 65.10.64 H.R.

A VENDRE raisins de cuve greffes. Tél. 61.15.56 H.R.

PART VENDS au Thor villa F4 garage sur terr. clos 700 M². Const. 1er choix intérieur état neuf. S'adresser au journal.

VENDS ID 19 An 70 Tél. 61.19.63 H.R.

A LOUER SISTERON F1 neuf vide et studio meublé Ref exigées. Tél. 31.03.57.

ACHETE vieille commode ou vieille armoire écrire p M. DEROY, 2 Bd la tourette 04300 Forcalquier paiement immédiat.

Cause double emploi VENDS R6 78 excellent état 13500 F. Accessoires Radio etc... tél. 64.06.76.

Robert JEDOR

Allée Bertin — Les Plantiers — 04200 SISTERON Tél: 61.00.41

Tous Travaux de

- PEINTURE - VITRERIE
- PAPIERS PEINTS
- REVETEMENTS MURAUX

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Pour tous vos travaux... ...petits et gros

Installation de chauffage électrique

consulté...

JEAN-PAUL ESPINASSE

Saint-Pierre le Bas 04200 SISTERON ☎ 61.20.82

Eh ! N'oubliez pas : Faites faire un devis, c'est gratuit

PIZZERIA DU GRAND CAFE

Pizzas au feu de bois

16, rue Saunerie à Sisteron

Réservation au 61.12.04

à partir du 1.10.82

OUVERTURE : les Mercredi, Jeudi, Vendredi et Samedi de 19 h 30 à 1 h du matin

IMPRIMERIE NOUVELLE

Rue de la Coste — 04200 SISTERON — Directeur Gérant : René GOGLIO

Château-Arnoux

RENTRÉE SYMPA

avec Mummy Shop

LIBRAIRIE - PAPETERIE - PRESSE

Centre Commercial BRAVO - Château-Arnoux

Des articles en promotion

Cahiers 100 p : 2 F 30
50 Copies doubles écolier : 4 F 80
50 Feuillets mobiles écolier : 3 F
50 Feuillets mobiles 21 × 29,7 : 4 F 70

Et pour **350 F** *d'achats pouvant être cumulés pendant le mois de la rentrée... une poignée de main?...non !* **Un superbe cadeau** *et peut-être de nombreux autres...*

Prochainement, Reprise des Activités du Centre de Préparation Militaire Marine.

Le Centre de préparation militaire marine de Château-Arnoux, qui a pour mission de former les futurs appelés à leur Service National, au métier de marin va reprendre ses activités.début octobre.

Seize séances d'instruction leur seront dispensées pendant la période scolaire, à raison de 2 séances par mois, le samedi de 15 à 18 h au Club Nautique de Château-Arnoux.

Les jeunes qui désirent suivre ces cours sont invités dès maintenant à déposer leur candidature auprès du Chef de Centre, l'Enseigne de vaisseau de première classe (R) LARGILLIER, Résidence du Parc à SISTERON, Tél. (92) 61.23.76 ou auprès du Maître Principal (R) GEBUS, 79 Lotissement Champourcin à DIGNE, Tél. (92) 31.49.21. Pour la documentation sur les carrières de la marine, s'adresser au bureau, bât. «E», rue Anatole France 83800 TOULON NAVAL. On peut également se renseigner auprès des mairies et des gendarmeries.

Age minimum d'admission : 17 ans au 31 décembre 1982. Les titulaires du brevet PMM sont assurés d'effectuer leur service militaire dans la marine avec choix du port de base. Ces derniers bénificient de divers avantages notamment : l'avancement, l'admission aux E.O.R. et l'affectation.

Un sursis peut être accordé à ceux qui sont appelés sous les drapeaux pendant l'année scolaire PMM. Enfin, ils sont employés dans leur branche professionnelle si celle-ci a une équivalence dans la marine.

Ils ont droit à une permission supplémentaire de 4 jours et la possibilité de visiter des pays étrangers pendant leur service militaire.

© VILLE DE SISTERON

Carrefour Durance-Bléone - Carrefour Durance-Bléone

Château-Arnoux - Saint-Auban

BLOC-NOTES

dimanche 3 et
lundi 4 octobre 1982

Médecin de garde :
Docteur BREMOND
Quartier La Croix tél. 64.07.53
04190 VOLONNE

Pharmacie de garde :
Monsieur LOMBARD
tél. 64.05.17
04190 VOLONNE

Pompiers tél. 18

Gendarmerie tél. 17
64.00.02

Mairie tél. 64.06.01
permanence de 10 à 12 h

ETAT CIVIL

Naissances :
• BREMOND Rémi Joseph Denis né le 20 septembre 1982 à MANOSQUE.
• LOPEZ Sabrina Anne-Marie née le 21 septembre 1982 à DIGNE.
• TELMONT Anne-Laure Laurence née le 22 septembre 1982 à MANOSQUE.

Décès :
• SARLIN Eugénie née ALLEGRE, décédée le 27 septembre 1982.

Le calendrier de la salle des fêtes

★ ★ ★ ★ ★

Voici le calendrier d'occupation de la salle des fêtes de Château-Arnoux pour la saison 1982-1983 tel qu'il a été établi en collaboration avec les associations locales :

Samedi 30 octobre : bal Comité des fêtes Château-Arnoux
Samedi 6 novembre : bal Anciens marins
Samedi 13 novembre : bal Etoile Sportive de Château-Arnoux
Samedi 20 novembre : bal Comité des fêtes de Saint-Auban.
Samedi 27 novembre : bal Etoile Sportive de Château-Arnoux
Samedi 4 décembre : bal des Pompiers
Samedi 11 décembre : Entreprise Gardiol (soirée Arbre de Noël)
Samedi 18 décembre : Amicale du personnel communal (Arbre de Noël)
Samedi 25 décembre : Noël, libre.
Vendredi 31 décembre : réveillon Comité des Fêtes de Château-Arnoux
Samedi 8 janvier : libre
Samedi 15 janvier : bal Comité des fêtes de Saint-Auban
Samedi 22 janvier : bal Comité des fêtes de Château-Arnoux
Samedi 29 janvier : bal FNACA
Samedi 5 février : bal USCASA ski
Samedi 12 février : bal Etoile Sportive Château-Arnoux
Samedi 19 février : bal Comité des fêtes de Saint-Auban
Samedi 26 février : bal Comité des fêtes de Château-Arnoux.
Samedi 5 mars : bal Amicale des Anciens Marins
Samedi 12 mars : bal Comité des fêtes de Saint-Auban
Samedi 19 mars : bal Comité des fêtes de Chfeau-Arnoux
Samedi 26 mars : libre
Samedi 2 avril : bal Etoile Sportive de Château-Arnoux.

MARATHON de CHATEAU-ARNOUX

Dimanche 10 octobre à 10 h

Organisé par l'U.S.C.A.S.A. Athlétisme et la Municipalité.
Pour tous renseignements, s'adresser à la Mairie de CHATEAU-ARNOUX, Tél.(92) 64.06.01.

M.J.C. Calendrier des Activités

LUNDI
14 h - 16 h 30 : Peinture sur soie.
14 h - 16 h 30 : Alphabétisation femmes.
18 h - 19 h 30 : Gymnastique volontaire (Gymnase P. Lapie).

MARDI
9 h - 10 h 30 : Gymnastique volontaire
14 h - 16 h 30 : Scrabble
14 h - 16 h 30 et 18 h - 20 h : Couture
17 h 30 - 18 h 30 / 18 h 30 - 19 h 30 / 19 h 30 / 20 h 30 : Yoga
18 h - 20 h : Gymnastique au sol
20 h 30 / 22 h : Canoé Kayak (en piscine)
18 h - 20 h : Alphabétisation hommes

MERCREDI
9 h - 12 h : Poterie
14 h - 20 h : Guitare classique

JEUDI
9 h - 10 h : Gymnastique volontaire
14 h - 16 h 30 : Scrabble
19 h - 21 h : Claquettes
17 h 30 - 19 h : Alphabétisation hommes
14 h - 16 h 30 : Couture

VENDREDI
14 h - 16 h 30 : Alphabétisation femmes
14 h - 17 h : Foyer 3e âge
18 h - 20 h : Gymnastique au sol
17 h 30 - 19 h : Alphabétisation hommes
14 h - 16 h 30 : Couture.

SAMEDI
14 h - 17 h : Guitare folk.

Les jours et horaires pour les activités danses moderne et classique seront donnés ultérieurement.
Les horaires pour l'activité «Astronomie» seront à définir avec les participants.

Chez les randonneurs de la M.J.C.

—•—•—•

Le mauvais temps ne rebute pas les randonneurs de la M.J.C. Ils étaient une douzaine dimanche dernier à prendre la direction de DIGNE, sous la conduite de Daniel PARIGNY, en l'absence de Roger l'animateur habituel, engagé par ailleurs dans une randonnée gastronomique.

L'objectif était la Barre des Dourbes, Laissant les voitures près de la ferme de la Colle, ils s'engagent dans le sentier très raide au début qui mène au pas de Labaud. Des nuages noirs qui ne viennent pas du nord, comme dans la chanson, mais du sud laissent prévoir que la journée ne se passera pas sans pluie. La petite troupe atteint néammoins le pas de Labaud. Le temps est de plus en plus mauvais. Les nuages poussés par un vent violent, se ruent à l'assaut du Pic de Couard.

Après quelques minutes de discussion, on se décide cependant à poursuivre le long des crêtes en direction du pas de la Faille.

Soudain le ciel se déchaîne, l'orage éclate avec violence, pluie, vent, grêle tout s'en mêle. Les éclairs se succèdent sans interruption. La foudre tombe à quelques centaines de mètres du groupe.

Daniel prend la sage décision de faire demi-tour. Malgré leurs imperméables, tous les marcheurs sont trempés, tellement la pluie violente.

Enfin une accalmie, on en profite pour se restaurer. C'est le retour aux voitures, chacun a hâte de rentrer chez soi pour se sécher et l'on brûle la dernière étape qui conduit habituellement les randonneurs au «bistrot» du coin pour boire un pot avant de se séparer.

Dimanche prochain au programme : le Pic de Couard par Tartonne. Rendez-vous devant la M.J.C. à 7 h 30 précises. Nous publierons prochainement le calendrier des sorties de l'automne-hiver.

Du 4 au 17 octobre 1982
5e Salon International de Peinture
sous le haut patronage du Ministre de la Culture
Invité d'Honneur : VAN QUE

Photo : Oeuvre de VAN QUE : La Détresse - 1980

2e Journée de Championnat Promotion de 1e Division

• **St-André bat St-Auban 5 à 3 :** C'est pourtant l'équipe Saint-Aubannaise qui attaque dès le début du match par un but de HAMADA. St-André égalise à la 17e minute sur un coup franc. Malgré un 2e but de BANON, St-André reprend le dessus et le score final lui donne la victoire.
• **Les Mées écrase Ste-Tulle par 5 à 0 :** Malgré la pluie diluvienne, la rencontre s'est déroulée normalement et l'équipe de Ste-Tulle a dû s'aligner devant la pression qu'exerçaient les méens. Cette très nette victoire de l'équipe locale a inauguré brillamment la nouvelle aire de jeu du stade municipal.
• **Gap - Malijai : 0 à 0** - Match nul dimanche à Gap, malgré les combinaisons variées tentées par l'équipe gapençaise. Les bas-alpins se sont bien comportés mais la défense adverse était sans relache et personne n'a pu ouvrir le score.

FABILAURE FLEURS
Madame MURCIA
Fleurs Naturelles et Artificielles
Compositions Florales Articles Funéraires
INTERFLORA
Centre Commercial «Bravo»
04160 CHATEAU-ARNOUX
tél. 64.38.39 - ouvert dimanche matin

LE GRENIER DE L'ETOFFE
Tissus - Mercerie - Passementerie
Ameublement - Voilage - Patron BURDA
Ouvert du lundi à midi au samedi inclus
de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h 30.
Centre Commercial «Bravo» Tél. 64.34.78
* La collection d'hiver est arrivée *

THE OLD MANOR ANTIQUITES
MEUBLES et OBJETS ANGLAIS
Venez voir, de nouveaux meubles sont arrivés !
Centre Commercial St-Jean - Tél. 64.33.93
04160 Château-Arnoux

PLACER UNE PUBLICITE SUR SISTERON-JOURNAL, C'EST L'ASSURANCE D'ÊTRE CONNU PAR 5 A 6000 LECTEURS CHAQUE SEMAINE.
Pour tous renseignements
tél. 68.40.98 ou 64.34.96

POUR RAJEUNIR VOTRE MAISON ...
04 BRICOLAGE
EST LA
Centre Commercial Bravo
tél. 64.33.64 - H.R. 68.05.23
04160 CHATEAU-ARNOUX
Papiers peints en stock
Peinture RENAULAC - NOVEMAIL
Plomberie - Sanitaire

LES MAISONS JARLANDINES
3, rue du Milieu
CHATEAU-ARNOUX
04160
tél. (92) 64.25.50
LES MAISONS Jarlandines
VOTRE CONSTRUCTEUR REGIONAL

SUR TOUS LES ARTICLES D'ETE
HOMME — FEMME — ENFANT
LA JEANNERIE «LE RANCH»
centre commercial Bravo - 04160 CHATEAU-ARNOUX
SOLDE 50 %
La nouvelle collection d'hiver est arrivée !

© VILLE DE SISTERON

Carrefour Durance-Bléone

Les Mées

LES MEES
34, bd de la république - tél. 34.08.39
SALON DE COIFFURE
MIXTE NICOLE ET PATRICK
Cabinet esthétique sur rendez-vous
Ouvert le mardi, mercredi, jeudi de 8 h 30 à 12 h et 14 à 19 h 30
Journée continue vendredi samedi

CINEMA

3 au 9 octobre

★★★

Dimanche 3 à 15 h et 21 h 15 :
«On continue à l'appeller Trinita» avec Terence HILL et Bud SPENCER. Et on continue à rire à tout va !
Mardi 5 à 21 h 15 :
«Wolfen» avec Albert FINNEY et Diane VENORA. Absolument terrifiant !
Jeudi 7 à 21 h 15 :
«L'amour en première classe» avec Sylvia CHRISTEL et Enrico MONTESSANO. Le rire est au rendez-vous.
Vendredi 8 à 21 h 15 :
«Boulevard des assassins» avec Victor LANOUX, Jean-Louis TRINTIGNANT et Marie-France PISIER. Un suspense inquiétant.
Samedi 9 à 21 h 15 :
«Les guerriers de l'Apocalypse» avec Sonny CHIBA et Raita RYU. Par suite d'un glissement de temps, une aventure fantastique.

Naissance d'une Association chez les radiesthésistes

»»»»»»«««««

Le groupe des radiesthésistes des MEES a repris ses activités après avoir structuré durant l'intersaison une association qui s'appellera désormais : «Association des sourciers, radiesthésistes et magnétiseurs des Alpes».

Le calendrier de la saison est déjà établi avec des réunions mensuelles qui se tiendront à la M.J.C. des MEES à 20 h 30 : les vendredis 24 septembre, 22 octobre, 19 novembre, 7 janvier, 11 février, 11 mars, 8 avril, 6 mai et 10 juin.

La première séance aura pour thème : «Les plantes médicinales : des remèdes saisissables».

TENNIS

Rencontre Amicale : LES MEES / PEYRUIS

•••••

C'est aux MEES que des échanges amicaux se sont effectués entre les locaux et leurs voisins de PEYRUIS.

Ce sont les tennismen des MEES qui se sont imposés bien que les résultats n'aient que peu d'importance, l'essentiel dans ces rencontres étant de participer.

LES RESULTATS :

Simples : Mellado bat Gilly : 6-3, 7-5 ; Begnis bat Gilly : 6-2, 6-4 ; Bonzi bat Gilly V. : 6-2, 6-3 ; Mme Miollan/Mme Gualtieri : 4-6, 1-6 ; Mme Ramponi/Melle Chabrier : 6-1, 6-0 ; Romanzi/Vivos : 6-3, 6-2 ; Gimenez/Abeille : 6-2, 7-5 ; Lyons/Barsamian : 4-6, 6-4, 4-6; Ress/Gualtieri : 6-4, 2-6, 3-6·; Rizzato/Borelly : 2-6, 6-4, 6-4.
Doubles : Begnis/Treglia contre Gilly-Gilly : 6-4, 6-4 ; Rizzato/Lyons contre Begnis/Gilly : 4-6, 6-3, 4-6 ; Mellado/Begnis contre Gilly/Borelly : 4-6 ; Moscatto/Lyons contre Chabrier/Gualtieri : 6-3, 6-4.

CONSEIL MUNICIPAL du 21 septembre 1982

Le Conseil Municipal s'est réuni le 21 septembre 1982 à 21 heures, en séance ordinaire. Après avoir procédé au tirage au sort, en séance publique, conformément à la loi, des électeurs méens susceptibles de faire partie du jury d'assises 1983, l'ordre du jour a été abordé.

Protection des terres agricoles en amont des Mées.

Après avoir rappelé les deux tranches de travaux effectuées à Dabisse, s'élevant à 370 millions d'anciens francs, pour protéger les terres agricoles, M. Le Maire a présenté un projet de création d'une digue en amont du Pont des Mées. Cet ouvrage paraît indispensable du fait des caprices de la Durance qui risque à tout moment de basculer sur les terres cultivées et d'inonder le bas du village. Un premier travail urgent de protection a été demandé à l'Entreprise Colombero, titulaire d'une autorisation d'extraction mais celui-ci sera insuffisant en cas de crues importantes. M. Philippe fait remarquer que, grâce à l'action des élus, la charge financière restant à la commune est minime par rapport à la sécurité. Après examen des plans, le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'aménagement de cette digue dont le coût est évalué à 70 millions d'anciens francs. La part de la commune étant pratiquement couverte par la récupération de la T.V.A. sur les deux premières tranches.

Pour conclure, cette réflexion sur l'aménagement de la Durance, l'assemblée communale émet un avis favorable à l'enquête publique actuellement en cours, afférente à l'implantation de la SOMAD, à la zone industrielle, et étudie le projet d'aménagement des fouilles après utilisation par la dite entreprise.

Problèmes scolaires.

M. Le Maire fait le compte rendu de la réunion organisée avec les enseignants et les parents d'élèves lors de l'ouverture des classes. Les conseils des écoles ayant adopté le principe dun changement d'horaires en accord avec le projet éducatif établi, dans le cadre de l'éducation prioritaire, M. Le Maire indique qu'il avait provoqué cette réunion afin de recueillir l'avis de tous les parents. Cette réunion très positive a permis un large débat à l'issue duquel il fut décidé de procéder à un vote à bulletin secret de tous les intéressés. 80 % des parents étant d'accord avec les propositions faites, le Conseil MUnicipal entérine le changement d'horaires qui prendra effet à compter du 27 septembre 1982, il est à noter que cette modification n'intéresse que les élèves du chef-lieu et que si une demande de changement d'horaires était faite, aussi bien à Dabisse qu'aux Pcurcelles, la décision ne serait prise qu'après consultation des parents d'élèves. M. Philippe informe également ses collègues que la décision de règlementer le stationnement sur la place Pasteur a pris effet, lors de la rentrée scolaire de se = ptembre. Un courrier a été adressé à tous les parents leur explicitant les motifs de cette mesure et, après 15 jours de mise en pratique, cette décision est assez bien respectée. Le Conseil entérine également la proposition de fixer à 5 ans l'âge d'entrée à la cantine scolaire. Une exception étant faite pour les enfants âgés de 4 à 5 ans dont les parents travaillent ou sont domiciliés en campagne.

Ce compte rendu effectué, le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention auprès du Conseil Général dans le cadre du fonds scolaire départemental 1983. Les enseignants ayant émis le vœu que les planchers de deux classes soient remplacés par du carrelage. M. Le Maire présente un devis qui permettra également d'effectuer des travaux de maçonnerie à l'école de Dabisse. Pour conclure sur les problèmes scolaires, le Conseil Municipal entérine une revalorisation de l'indemnité de logement allouée aux enseignants et décide d'éditer un bulletin trimestriel d'information axé sur la rentrée scolaire et le ZEP.

Le Conseil s'achève après examens de questions diverses, M. Philippe ayant auparavant fait le point des travaux en cours et informé ses collègues de la Commission de l'Urbanisme sur l'aménagement des «Pradas».

VOLONNE

CONCOURS DE BOULES

•••••

Les 3 journées boulistes de la Boule Volonnaise :

Samedi 2 octobre à 14 h
grand prix de la municipalité à pétanque doublette 2 × 2. Indemnités 800 F plus frais de participation 30 F par équipes.

Dimanche 3 octobre à 9 h
Concours J.P. doublettes 2 × 2 doté par MM. ROUMIEU et PELLESTORD. Indemnités 500 F plus frais de participation 30 F par équipes.

Lundi 4 octobre
Concours à pétanque doublettes 2 × 2 doté par MM. TURCAN et GOMEZ, Indemnités 500 F plus frais de participation 30 F par équipes.
Organisation:
la «Boule Volonnaise.»

Réponse d'un habitant de Volonne à M. BOURDET, Maire.

Dans «SISTERON-JOURNAL BLEONE DURANCE» du 4 septembre 1982, j'ai pris connaissance d'un article de M. BOURDET concernant la «future» Autoroute A 51, suite à la prise de position de Monsieur Le Maire de PEIPIN. Comme Monsieur Le Maire de PEIPIN, et comme Monsieur BOURDET, je souscris tout à fait à la réalisation de cette autoroute... mais je m'étonne que Monsieur BOURDET s'insurge que cette autoroute ne soit pas encore réalisée depuis le 10 mai 1981 (16 mois) par le nouveau Gouvernement de «Gauche». Je voudrais lui rappeler que cette autoroute est en projet depuis au moins 10 ou 15 ans, et que le groupe politique auquel il appartient (R.P.R.) qui gérait la FRANCE depuis 23 ans n'est pas arrivé à en faire exécuter le moindre kilomètre !!! Monsieur BOURDET pense que cette autoroute permettrait aux touristes de venir plus nombreux à VOLONNE. C'est certainement vrai... mais que trouveraient-ils en arrivant ? Passé le pont à une voie, une odeur nauséabonde viendrait leur chatouiller les narines... odeur due aux égoûts du village qui se jettent à fleur d'eau dans les roseaux du bord du lac (si l'on peut encore appeler ceci un LAC !)... Pourtant, dans son programme électoral de 1977, Monsieur BOURDET nous avait promis (25e promesse) la création d'un Centre Nautique... Je crois que ce n'est pas d'un PORT dont nous avons hérité mais d'une PORCHERIE ! Je peux lui rappeler aussi ses promesses non tenues : 9e promesse, Déviation de Vière (rien de fait) ; 17e promesse, restauration de la grande église (rien de fait) ; 15e promesse, favoriser la construction d'habitations : nous avons hérité d'un P.O.S. qui, au contraire, paralyse toute construction car il n'existe pratiquement plus de terrains constructibles. Monsieur BOURDET devrait commencer par regarder la POUTRE qu'il a dans l'oeil, avant de regarder la PAILLE qui est dans l'oeil de son voisin (de gauche). Et puisque l'occasion m'en est donnée par cet article, je voudrais dire à Monsieur BOURDET, qui s'en réfère au Maire de PEIPIN, de prendre exemple sur celui-ci quant à la propreté de son village. A VOLONNE, les rues et les chemins sont laissés à l'abandon. La Chapelle St Martin, monument classé, est envahi d'herbes. Quant au cimetière, quand l'herbe est coupée, elle est laissée sur place. Le chantier du parking de Vière, en cours depuis X années, est devenu un vrai dépotoir. Si l'écusson collé sur la voiture de M. BOURDET s'effaçait, il pourrait le remplacer par un écusson ainsi libellé :

VOLONNE LA HONTE, VOLONNE LA DELAISSEE !!!

Son lac aux odeurs nauséabondes. Sa Chapelle, ses rues, ses chemins envahis de chiendents...

C.B.

PEYRUIS

BLOC-NOTES

Médecin de garde :
Docteur BREMOND
Quartier La Croix tél. 64.07.53
04190 VOLONNE

Pharmacie de garde :
Monsieur LOMBARD
tél. 64.05.17
04190 VOLONNE

Pompiers tél. 18
tél. 68.00.06

Gendarmerie tél. 34.03.54

Mairie tél. 68.00.06

Permanence assistante sociale
centre médico-social
tél. 68.03.49 ouvert lundi 23 août de 14 à 16 h

Grande fête de la Jeunesse

Inauguration du stade municipal «Fernand RICHAUD» et de la PASSERELLE PIETONNE

•••••

C'est à 15 h aujourd'hui qu'aura lieu l'inauguration du Stade Municipal «Fernand RICHAUD». A cette occasion, les équipes évolueront sur les terrains de basket, de football, les courts de tennis et les scolaires sur le plateau d'éducation physique.

Monsieur Le Maire recevra les invités officiels à partir de 14 h 45 devant la Mairie et Place de la Résistance.

L'inauguration sera suivie d'un vin d'honneur offert aux invités, aux membres des associations sportives et à leur famille.

Malijai

Cyclo-Club Malijaien

Vacances en cyclo-camping

Nous étions 4 garçons, 1 fille et l'accompagnatrice à avoir préparé les bagages sur les vélos pour la randonnée le 4 juillet 1982 à 20 h qui nous emmène aux Gorges du Tarn et retour par la corniche des Cévennes.

Départ : Malijai - Forcalquier - Apt - Cavaillon - St Rémy. Là nous bivouaquons sous les platanes et reste notre plus longue étape : 124 km.

8 h : Les rayons du soleil nous réveillent. Après un copieux déjeuner, départ pour Tarascon-Nimes que nous traversons avec difficulté. Nous tournons un peu en rond... Enfin, cela nous permet de voir les magnifiques arènes, puis c'est la route D 199. Le temps nous manque pour rejoindre Quissac comme prévu. Nous trouvons un camping à Crespian (très cher) mais la nuit tombe...

Après une bonne nuit de repos, nous voici à Quissac pour prendre un copieux déjeuner.

Ensuite, nous enfourchons nos vélos, direction St Hippolyte mais là commencent les journées de grosse chaleur. 4 km après, nous prenons une toute petite route : D 195 et D 108 conduisant à St Bauzille. Midi : la chaleur est toride. Nous «cassons la croûte» sous de grands platanes, puis, courage, il nous faut grimper une côte : 2 km 500 à 12 %!... pour arriver à la Grotte des Demoiselle. Il fait 58° sous les rochers, ouf ! Nous visitons la grotte : grandiose et magnifique. NOus redescendons, prenons un bain dans l'Hérault. Ensuite, nous reprenons la route pour Ganges-Le-Vigan. Nous cherchons un camping. Ils sont tous très chers. Nous décidons de demander l'hospitalité dans les fermes et trouvons. Après une nuit de bon repos nous enfourchons de nouveau nos vélos. Direction Alzon-St Jean du Bruel-Nant. Là commencent les gorges de la Dourbie. Les jeunes recherchent un endroit pour prendre un bain.

Nous avons rattrapé notre retard et pouvons arriver à Millau pour camper. Le camping est très bien, très accueillant, très raisonnable dans les prix. Nous passons une très bonne nuit.

Le lendemain nous reprenons la route en longeant la rive droite des Gorges du Tarn jusqu'à Le Rozier, puis nous prenons à gauche la D 107 N point sublime, la Malène. Nous y trouvons un petit camping. Enfin, un jourde repos !

Le matin nous décidons d'aller visiter les grottes de l'aven Armand puis journée détente.

Après 2 bonnes nuits de repos, nous voilà vers Ste Enimie. Nous visitons la source miraculeuse, ensuite nous continuons vers Florac et prenons la D 983 qui nous conduit à la corniche des Cévennes où commencent les grosses difficultés du parcours : des côtes et des descentes à 12 %. Et la chaleur persiste !... Mais que le paysage est beau ! Enfin, le dernier col de St Pierre et la belle descente sur St Jean-du-Gard où les jeunes trouvent un beau coin pour se baigner. Nous faisons des provisions ne trouvant que des campings privés ou complets ! Nous continuons notre route. Enfin, vers Aduze nous pouvons nous loger pour la nuit.

Dimanche 11 juillet : Nous reprenons la route. Arrivée à Anduze, de l'autre côté de la rivière, nous visitons la très belle forêt de bambous géants puis nous repartons vers Garrigues et Uzès et le pont du Gard que nous visitons le lendemain. Après cette visite nous prenons le chemin du retour.

Reprise des activités :

Les sorties d'entrainement des mercredis après-midi et des dimanches auront lieu comme pour la saison précédente soit, respectivement à 14 h et 10 h : départ place de la Mairie à MALIJAI.

© VILLE DE SISTERON

Annonces Légales

Maître Michel BRUNET
Avocat
04200 - SISTERON

SOCIETE NOUVELLE DE REPARATION INDUSTRIELLE ET DE LOCATION

Société à Responsabilité Limitée
au Capital de 20.000 F
Siège Social : Zone Artisanale
04160 - CHATEAU-ARNOUX

CONSTITUTION DE SOCIETE NOMINATION DE GERANT

Suivant acte sous seing privé en date à CHATEAU-ARNOUX du vingt deux septembre mil neuf cent quatre vingt deux, enregistré à SISTERON à la Recette des Impôts en date du vingt sept semptembre mil neuf cent quatre vingt deux, Folio 71, Bordereau 138/2.

OBJET :
L'exploitation de tout fonds de commerce et d'une manière générale, de toute activité de réparation, entretien, garage, pour véhicules industriels, de transport et de tourisme, achat, vente de véhicules neufs et d'occasion, achat et vente de lubrifiants, graisses et produits, accessoires automobiles, toute activité de location de véhicules industriels, de transport et utilitaires ainsi que véhicules de tourisme.

DENOMINATION :
«SOCIETE NOUVELLE DE REPARATION INDUSTRIELLE ET DE LOCATION»

SIEGE SOCIAL :
Zone artisanale à 04160 - CHATEAU-ARNOUX.

DUREE :
Cinquante années à compter de son immatriculation.

APPORTS :
Les associés ont fait apport à la société d'une somme de vingt mille francs uniquement en numéraire.

CAPITAL :
Le capital a été fixé à vingt mille francs divisé en deux cents parts sociales de cent francs chacune.

Aux termes du même acte :
- Monsieur Pierre IMBERT, demeurant Zone Artisanale à 04160 - CHATEAU-ARNOUX a été nommé premier gérant de la société pour une durée non limitée.

Deux exemplaires de cet acte seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de DIGNE, où la société sera immatriculée.

Le Gérant :
Pierre IMBERT

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 1er octobre 1982 à Peipin Alpes de Haute Provence,

il a été constitué une Société à responsabilité limitée ayant pour objet :

DENOMINATION SOCIALE :
SUD-EST CONSTRUCTION

CAPITAL SOCIAL :
20 000 F

SIEGE SOCIAL :
PEIPIN, Alpes de Haute-Provence, «Les Bons Enfants»

OBJET :
Entreprise Générale du bâtiment, maçonnerie, béton armé, travaux publics, tout agencement de magasins, bureaux, locaux commerciaux et industriels, toutes études, conception et recherche de travaux se rapportant aux activités ci-dessus

DUREE :
- 99 ans à compter de la date de son immatriculation au registre du Commerce et des Sociétés.

GERANT :
- Monsieur Pierre PUJOLS demeurant à CHATOU (Yvelines) 72, rue Léon Barbier.

APPORTS :
- La libération du capital social est faite par apport en numéraire d'un montant de 20 000 F.

La Société sera immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de DIGNE.

Le Gérant
M. Pierre PUJOLS.

SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE DE CONSEILS JURIDIQUES
Messieurs Paul SANS
et Philippe AMIGUES
7, Bis rue du Général Cérez
LIMOGES (Haute-Vienne)

SUD-EST CONSEILS
Société de Conseils
Juridiques et Fiscaux
78, rue d'Alembert
38000 - GRENOBLE

«GARAGE GIRAUD»
Société Anonyme
au capital de 200 000 F
Siège Social à DIGNE
Alpes de Haute-Provence
Quartier St-Christophe
Route de Marseille
R.C.S. DIGNE B 005.750.377
SIRET : 005.750.377.00011-6503

PROJET DE PARTAGE PARTIEL D'ACTIF REDUCTION DU CAPITAL

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 juillet 1982, enregistré à DIGNE le 7 septembre 1982, Folio 44, Numéro 343/2, les actionnaires ont projeté d'attribuer, avec effet au 31 juillet 1982 divers éléments de l'actif social à un actionnaire (la Société d'Exploitation du Garage Giraud, Société Anonyme au capital de 200 000 Francs, dont le siège social est à DIGNE, quartier Saint-Christophe, Route de Marseille, immatriculée au R.C.S. de DIGNE sous le numéro B 307.640.128) contre l'annulation de 958 actions appartenant à cet actionnaire et de réduire corrélativement le capital social d'une somme de 95 800 Francs pour le ramener à 104 200 Francs.

L'article 6 des statuts sera modifié comme suit :

ARTICLE 6 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne Mention
200 000 Francs divisé en 2 000 actions de CENT francs chacune entièrement libérées, et numérotées de 1 à 2 000

Nouvelle Mention
104 200 Francs divisé en 1 042 actions de CENT francs chacune entièrement libérées, et numérotées de 1 à 1 042.

Conformément aux dispositions de l'article 62 alinéa 2 du décret du 23 mars 1967, deux exemplaires du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de DIGNE le 23 septembre 1982.

Les créanciers de la société intéressés par l'opération et dont la créance est née antérieurement à la date du dépôt au greffe du procès-verbal de délibération de l'assemblée pourront former opposition au Greffe du Tribunal de Commerce de DIGNE dans les conditions et délais prévus par l'article 216 alinéa 1 de la Loi du 24 juillet 1966 et 180 du Décret du 23 mars 1967, soit dans un délai de trente jours à compter de la date de dépôt au greffe.

Le Conseil d'Administration

Cabinet de Me TARTANSON
Docteur en Droit
Avocat à DIGNE

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE
d'une maison
à usage d'habitation,
élevée d'un étage
sur rez-de-chaussée
avec atelier
de menuiserie
à proximité
Sise à MIRABEAU

ADJUDICATION :
Le 21 OCTOBRE 82
à 9 heures 30

MISE A PRIX :
100.000 Francs.

Le jeudi vingt-un octobre 1982, à 9 heures 30, il sera procédé à l'audience des saisies du Tribunal de Grande Instance de DIGNE au Palais de Justice à DIGNE, à la vente suivante :

en vertu d'un jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de DIGNE, statuant en matière de saisie en date du 17 juin 1982, ayant fait droit au profis de l'UNION DE RECOUVREMENT DES COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE et d'ALLOCATIONS FAMILIALES des ALPES DE HAUTE PROVENCE de la subrogation dans les poursuites précédemment engagées à l'encontre de Monsieur et Madame FONTAINE Michel par :

LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DES ALPES DE HAUTE PROVENCE dont le siège social est à MANOSQUE route de Sisteron, poursuites et diligences du Président de son Conseil d'Administration

A la requête de l'UNION DE RECOUVREMENT DES COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE et d'ALLOCATIONS FAMILIALES des ALPES DE HAUTE PROVENCE dont le siège social est à DIGNE 3 rue Alphonse Richard, poursuites et diligences de son directeur en exercice, Monsieur Denis ZIGMANN faisant élection de domicile en le cabinet de Maître TARTANSON, docteur en droit, avocat à DIGNE y demeurant 11 avenue Joseph Reinach

et par exploit de Maître MATHIEU huissier de justice à DIGNE, en date des 4 février et 12 février 1982, Il a été fait commandement de payer à, respectivement :

- Monsieur Michel Henri Julien FONTAINE né à DIGNE le 11 août 1945 demeurant et domicilié à MIRABEAU «La Plaine»

- Madame Raymonde PASTOR son épouse née le 2 juin 1946 à CHATEAU ARNOUX demeurant et domiciliée Quartier des Arches à DIGNE,

avec avertissement que la publication de cet acte au Bureau des Hypothèques de DIGNE vaudrait saisie immobilière des biens qui y étaient décrits.

DESIGNATION DES BIENS
Il s'agit d'un immeuble situé sur la Commune de MIRABEAU cadastré section ZD n° 5 pour une contenance de 21 a 80 ca

ORIGINE DE PROPRIETE
Monsieur et Madame FONTAINE Michel sont propriétaires de cet immeuble, par suite de l'attribution qui leur en a été faite aux termes des opérations de remembrement suivant procès-verbal publié le 29 juin 1979 vol 39 n° 62.

DESCRIPTION
Une maison construite en dur avec couverture constituée de plaques de fibro-ciment comprenant :
- un rez-de-chaussée avec garage surélevé d'un étage avec cuisine, salle de séjour, trois chambres, une salle de bains, et un W.C.

La maison est reliée aux réseaux d'eau, d'électricité et de téléphone.

Le chauffage est constitué par des convecteurs électriques.

A proximité de la maison est construit un atelier de menuiserie.

La maison est occupée par Mr Michel FONTAINE donc libre à la vente.

MISE A PRIX : 100 000 francs en un seul lot

ENCHERES ET CAUTION
Les enchères ne seront reçues que par l'intermédiaire d'un avocat exerçant près le tribunal de grande instance de DIGNE de personnes solvables ayant préalablement déposé une caution égale au quart de la mise à prix chez Maître TARTANSON, avocat à DIGNE, domicile élu du poursuivant rédacteur du cahier des charges qu'il a déposé au Greffe du Tribunal de grande instance de DIGNE et dont il a conservé copie.

RENSEIGNEMENTS ET VISITE
Pour visiter s'adresser sur place

et pour tous renseignements, à Maître TARTANSON (Tél. DIGNE 31.30.46 - MANOSQUE 72.24.30)

FAIT A DIGNE, le 28 septembre 1982

J. TARTANSON

MISON

Croix rouge française:

Le Comité de la Croix Rouge Française de SISTERON donnera une réunion d'information **le mardi 5 octobre à 16 h 30 à la Mairie de MISON.**

ETAT CIVIL

Mariage :
A l'occasion du mariage de Monique CURNIER, laborantine à l'hôpital de SISTERON, avec Bernard COUDOURET, agriculteur à LAZER (Hautes-Alpes), il a été remis deux cent francs pour les oeuvres de la Commune. Nos remerciements et nos meilleurs voeux de bonheur.

RIBIERS

1e Foire aux chevaux depuis 50 ans

»»»»»«««««

Depuis 50 ans, le petit village de Ribiers situé dans les Hautes Alpes à quelques kilomètres de Sisteron avait perdu l'habitude de voir la place animée par la présence d'exposants, d'animeaux et de visiteurs.

C'est pourquoi Monsieur Francis COUDOULET, Maire fort dynamique de la petite commune a décidé de relancer les foires équestres avec la complicité de M. CANERI Gérard, projet accueilli avec beaucoup d'enthousiasme par la population.

C'est donc dimanche dernier qu'a eu lieu la 1e foire aux chevaux qui a attiré une foule de visiteurs, animant le village et relançant l'espèce chevaline (une centaine de chevaux, tous de très belles bêtes).

Parallèlement, une foire artisanale ainsi que des stands de fruits et primeurs était très visitée.

Désormais, Ribiers aura sa foire chevaline et M. COUDOULET assurait que d'autres animations suivraient pour que la vie locale puisse s'épanouir pleinement.

COMMUNES

CHATEAUNEUF-VAL-SAINT-DONAT

Conseil Municipal du 11 août 1982

•••

Sous la Présidence de Mme P. VOGADE, Maire.
PRESENTS : M. SARCY Jean, M. BONNET Gilbert, M. ROURE Eugène, M. JAVEL Yves, M. ROUIT Jean-Claude, et Mme GIANNINI Hélène.
ABSENTS : MM. GUIEN Clément, MOURANCHON Alain, MOURANCHON Robert.

Assainissement des hameaux : Mme Le Maire donne lecture d'une lettre de la D.D.A. après la visite de l'ingénieur sur les lieux. Le Conseil aimerait avoir un entretien avec l'ingénieur en Mairie de Chateauneuf.

Lecture de la lettre de Mme VIGOUROUX faite par Mme le Maire pour l'agrandissement du cimetière. Le Conseil maintient sa position pour l'expropriation.

Vallon des Font Tête : Deux subventions sont acquises : E.P.R. 30 000 Frs et Conseil Général 30 000 Frs.

Décharge publique : Un panneau sera posé afin d'interdire le déversement sur la plateforme qui gêne l'accès à la décharge des gros détritus (monstres).

Poste vacant de femme de ménage : Les personnes intéressées par le poste de femme de ménage pour l'école et la Mairie doivent se faire inscrire auprès de Mme Le Maire.

Bâtiment scolaire : Le Conseil Municipal donne son accord pour une demande de subvention pour grosses réparations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 24 heures.

Carnet Bleu

C'est avec grand plaisir que Sandrine nous a appris la naissance à SISTERON le 13 août de sa petite sœur Céline, deuxième enfant au foyer de M et Mme Michel AGACHE, Employé à l'Entreprise Gardiol domiciliés aux Gîtes à CHATEAUNEUF.

Nous présentons toutes nos félicitations aux heureux parents et tous nos vœux de prospérité au beau bébé.

Tirage de la Tombola de la Fête

Billets verts
0904 - 0916 - 0922
0619 - 0544 - 0790
0696 - 0501 - 0268
0113 - 0779 - 0781
0462 - 0791 - 0650
0640 - 0575 - 0618
0660 - 0204 - 0383
0145 - 0930 - 0708
0097 - 0155 - 0674
0293 - 0017 - 0058
0963 - 0938 - 0279
0967 - 0537 - 0369
0050

Billets rouges
0549 - 0465 - 0365
0399 - 0160 - 0156
0442 - 0159 - 0550
0012 - 0498 - 0466
0052 - 0581 - 0013
0555 - 0339 - 0362
0279 - 0497 - 0042
0567 - 0358 - 0545
0352 - 0008 - 0558
0094

Les lots doivent être retirés à la Mairie, mardi et vendredi de 16 h à 18 h jusqu'au 30 octobre 1982.

Les lots non retirés resteront au Comité.

PESEE du PANIER : 8 candidats avaient trouvé le poids exact : 13 Kg. Après tirage au sort, Monsieur SIMON de SISTERON gagne le panier. Prière de venir le retirer à la Mairie les heures de permanence avant le 30 octobre (Le panier contenant des denrées périssables).

© VILLE DE SISTERON

Sisteron

JOURNEE NUMISMATIQUE
Le dimanche 17 octobre à MANOSQUE

•••••

Le dimanche 17 octobre prochain, Manosque accueillera les numismates de toute la région, pour sa 6ème Bourse.

Celle-ci se tiendra, comme à l'ordinaire, dans les locaux de la Maison des Jeunes et de la Culture, de 9 à 18 heures, sans interruption. Une place plus importante a été prévue pour les négociants de la région et d'ailleurs, afin que les visiteurs puissent plus aisément circuler entre les tables. Car il y en aura pour tous les goûts... et pour toutes les bourses, depuis la boîte à «tout à 1 F» où l'on peut fouiller, jusqu'à la prestigieuse Royale ou la Vénérable Grecque. Les débutants seront les bienvenus, et pourront amener leurs pièces pour les faire identifier gracieusement.

D'autre part, les visiteurs pourront découvrir une remarquable exposition d'écus, grâce à la collection réunie par un amateur manosquin, et qu'il a accepté de faire sortir exceptionnellement de ses vitrines à cette occasion.

L'entrée est libre et gratuite.

Déco Service
S.A.R.L. J. RULLAN et Fils
84, rue Saunerie - 04200 SISTERON
vous propose un grand choix :
PEINTURES - PAPIERS PEINTS
MOQUETTES
VITRERIE - MIROITERIE
et tous les accessoires peinture.
(OUVERT LE LUNDI) Tél. 61.25.18

PELLIER J.-L. FERRI N.
Entreprise de montage et d'installation
Plomberie - Faux Plafond - Serrurerie - Isolation
Rue de la Renaissance chemin de l'Adrech
Le Gand Le Thor
04200 SISTERON - Tél. 61.01.41

PLOMBERIE SANITAIRE
ZINGUERIE
CHAUFFAGE CENTRAL
Alain ROUX
La Burlière - Le Gand
☎ (92) 68.45.20
04200 SISTERON

Locataires, Propriétaires
diminuez de moitié
vos frais de chauffage.
Bénéficiez de subventions
40 à 60 %.
Diagnostic thermique gratuit
chez GODARD
Ingénieur Conseil
agréé économie d'énergie.
PEIPIN - 04200 SISTERON
☎ (92) 64.14.25
— Garanti de résultat —

A L'ESCALE ...
Résidence « LE PAVILLON »
14 appartements de 29 à 96 m2 + 6 commerces
Prêts conventionnés possibles
Agence BASSANELLI
Place Dr Robert 04200 SISTERON
Tél. (92) 61.04.17 - (92) 87.64.09

FROID COMMERCIAL
D. J. JEANNIN
126, av. des Chaudettes - 04200 SISTERON - ☎ (92) 61.15.05
-:- FROID MENAGER -:- MACHINES A LAVER -:-
-:- MACHINES A CAFE -:- LAVE-VERRES -:- MATERIEL DE BAR -:-
DEPANNAGE, CONTRAT-ENTRETIEN, VENTE, INSTALLATION

TELE du 2 au 8 octobre

TF1

SAMEDI 2 OCTOBRE
13.00 TF1 actualités
13.35 Pour changer
18.00 Auto-moto
18.35 Trente millions d'amis
19.10 D'accord, pas d'accord
19.20 actualités régionales
19.45 S'il vous plaît
20.00 TF1 actualités
20.35 Droit de réponse
21.50 série «Dallas»
22.45 7/7 le magazine de la semaine
23.45 TF1 actualités

★★★★

DIMANCHE 3 OCTOBRE
9.30 Foi et traditions des chrétiens
10.00 présence protestante
10.30 le jour du seigneur
12.00 Télé foot 1
13.00 TF1 actualités
13.20 Pour Vous
14.30 Série
15.00 Sports dimanche
17.30 «La pirogue» série
19.00 les animaux du monde
20.00 TF1 actualités
20.35 film
22.55 Pleins feux
23.20 TF1 Actualités

★★★★

LUNDI 4 OCTOBRE
12.30 Atout cœur
13.00 TF1 actualités
13.35 Portes ouvertes
13.50 Les après-midi de TF1
18.00 C'est à vous
19.20 actualités régionales
19.45 S'il vous plaît
20.00 TF1 actualités
20.35 Ciné club : Film
22.20 TF1 actualités

★★★★

MARDI 5 OCTOBRE
12.30 Atout cœur
13.00 TF1 actualités
13.45 Les après-midi de TF1
18.00 C'est à vous
18.25 Le village dans les nuages
19.20 TF1 Actualités
19.45 S'il vous plaît
20.00 TF1 actualités
20.35 «Sherlock Holmes» film
22.35 110 Jeunes à l'unisson
23.30 TF1 Actualités

★★★★

MERCREDI 6 OCTOBRE
12.30 Atout cœur
13.00 TF1 actualités
13.35 Un métier pour demain
13.55 Mercre-dis moi tout
18.25 Le village dans les nuages
18.50 Histoire d'en rire
19.20 actualités régionales
19.45 S'il vous plaît
19.53 tirage du loto
20.00 TF1 actualités
20.35 Les mercredis de l'information
21.35 Concert
22.35 TF1 actualités

★★★★

JEUDI 7 OCTOBRE
12.30 Atout cœur
13.00 TF1 actualités
13.35 Télévision régionale
13.50 Objectif santé
18.00 C'est à vous
18.25 Le village dans les nuages
18.5O Histoire d'en rire
19.20 actualités régionales
20.00 TF1 actualités
20.35 Longuelune
22.05 Histoire de la vie
22.55 TF1 actualités

★★★★

VENDREDI 8 OCTOBRE
12.30 Atout cœur
13.00 TF1 actualités
13.35 Télévision régionale
18.00 C'est à vous
18.25 Le village dans les nuages
19.20 actualités régionales
19.45 S'il vous plaît
20.00 TF1 actualités
20.35 variétés
21.40 Série
22.40 Histoire naturelle
23.00 TF1 actualités + 5 jours en bourse

★★★★★

A2

SAMEDI 2 OCTOBRE
12.45 A2 Première
13.35 Série Drôles de dames
14.50 Les jeux du stade
17.00 Récré A2
17.50 Carnets de l'aventure
18.50 Les chiffres et les lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Le théâtre de Bouvard
20.00 A2 Journal
20.35 Champs Elysées
21.50 «La tribu des vieux enfants»
23.25 A2 Dernière

★★★★

DIMANCHE 3 OCTOBRE
11.20 Entrez les artistes
12.45 A2 Première
13.20 Incroyable mais vrai
17.05 Série «Le journal»
18.00 La course autour du monde
18.55 Stade 2
20.00 A2 Journal
20.35 Variétés
21.40 Documentaire
23.00 A2 Dernière

★★★★

LUNDI 4 OCTOBRE
12.45 A2 Journal
13.50 Série
14.00 Aujourd'hui la vie
17.45 Récré A2
18.30 C'est la vie
18.50 Les chiffres et les lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Le théâtre de Bouvard
20.00 A2 Journal
20.35 Musique au coeur
23.15 A2 Dernière

★★★★

MARDI 5 OCTOBRE
12.45 A2 Journal
13.50 Série
14.00 Aujourd'hui la vie
17.45 Récré A2
18.30 C'est la vie
18.50 Les chiffres et les lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Le théâtre de Bouvard
20.00 A2 Journal
20.30 D'accord, pas d'accord»
20.40 Dossiers de l'écran «Les chiens»
23.15 A2 Dernière

★★★★

MERCREDI 6 OCTOBRE
12.45 A2 Première
13.50 Série
14.00 Carnets de l'aventure
14.30 Dessin animé
15.05 Récré A2
17.10 Platine 45
18.30 C'est la vie
18.50 Les chiffres et les lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Le théâtre de Bouvard
20.00 A2 Journal
20.35 Football «France-Hongrie»
22.20 Cinéma-cinéma
23.10 A2 Dernière

★★★★

JEUDI 7 OCTOBRE
12.45 A2 Journal
13.50 Série
17.45 Récré A2
18.30 C'est la vie
18.50 Les chiffres et les lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Formation Politique M.R.G.
20.00 A2 Journal
20.35 Planète bleue
21.40 Les enfants du rock
23.10 A2 Dernière

★★★★

VENDREDI 8 OCTOBRE
12.45 A2 Journal
13.50 Série
14.00 Aujourd'hui la vie
17.45 Récré A2
18.30 C'est la vie
18.50 Les chiffres et les lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Le théâtre de Bouvard
20.00 A2 Journal
20.35 Série «Papa poule»
21.40 Apostrophes
22.55 A2 Dernière

★★★★★

FR3

SAMEDI 2 OCTOBRE
18.30 FR3 Jeunesse
19.10 soir 3
19.20 actualités régionales
19.40 La télévision régionale
19.55 dessin animé
20.00 les jeux de 20 heures
20.35 Fort comme la mort
22.10 soir 3

★★★★

DIMANCHE 3 OCTOBRE
13.00 Les jeux du dimanche
14.00 Vive la télé Rocambole
15.00 Ouvert le dimanche,
18.00 Flash 3
18.45 L'écho des bananes
19.40 Spécial DOM/TOM
20.00 Bizarre, Bizarre
20.35 De la démocratie en Amérique
21.35 courts métrages français
22.05 soir 3
22.35 cinéma de minuit

★★★★

LUNDI 4 OCTOBRE
19.10 soir 3
19.20 actualités régionales
19.40 la télévision régionale
19.55 dessin animé
20.00 Les jeux de 20 heures
20.35 «Je vais craquer» Film
22.05 soir 3
23.05 Musi-club

★★★★

MARDI 5 OCTOBRE
19.10 soir 3
19.20 actualités régionales
19.40 la télévision régionale
19.55 dessin animé
20.05 Les jeux de 20 heures
20.35 «Le Président» film
22.25 Parole donnée
23.20 soir 3

★★★★

MERCREDI 6 OCTOBRE
18.30 FR3 Jeunesse
18.55 Tribune libre
19.10 soir 3
19.20 actualités régionales
19.40 La télévision régionale
19.55 dessin animé
20.00 les jeux de 20 heures
20.35 De bien étranges affaires
22.00 soir 3

★★★★

JEUDI 7 OCTOBRE
18.30 FR3 Jeunesse
19.10 soir 3
19.20 actualités régionales
19.40 La télévision régionale
19.55 dessin animé
20.00 les jeux de 20 heures
20.35 «Clair de femme» Film
22.15 soir 3
22.45 Agenda 3

★★★★

VENDREDI 8 OCTOBRE
18.30 FR3 Jeunesse
19.10 soir 3
19.20 actualités régionales
19.40 La télévision régionale
19.55 dessin animé
20.00 les jeux de 20 heures
20.35 le nouveau vendredi
21.35 L'Horizon des hommes
22.30 soir 3

L'assuré Social
Dossier : «Revalorisation des Prestations»

»»»»»»«««««

Les prestations de Sécurité Sociale viennent d'être révisées en Juillet, y compris les allocations familiales.

Le N° 142 de «L'ASSURE SOCIAL» vient de paraître et constitue un guide précieux que vous pourrez conserver.

Il vous donne non seulement tous les chiffres à jour pour l'ensemble des prestation 1982 mais aussi tous les éléments vous permettant de calculer vos prestations et allocations.

Vous y trouverez également les conditions pour faire valoir, vos droits en assurance maladie, invalidité, maternité, vieillesse, de même que pour les allocations familiales, pré et postnatales, de parent isolé, complément familial, etc...

L'ASSURE SOCIAL, *en vente : 18, avenue de la Marne - 92699 ASNIERES. Joindre 10 frs en timbres (prix promotionnel).*

NOM .....

Prénom .....

Adresse : n° ..... *Rue* .....

Ville ..... *Code postal* .....

Je désire m'abonner pour :
1 an : 100 F - 6 mois : 50 F

Renvoyer ce bulletin accompagné du règlement à :
SISTERON-JOURNAL
95, rue Saunerie - 04200 SISTERON
Tél. (92) 68.40.98

© VILLE DE SISTERON

Sisteron

AGENCE BASSANELLI

Madame BAILLY CONTIOS, Place du Docteur Robert
04200 SISTERON TELEPHONE 61 04 17

Région 04 snack-bar (fonds uniquement) bien placé 270 000 F.

A l'Escale dans très belle résidence, appart. neufs tt cft T4 85 m2 + terrasse + cave 490 000 F, T2 64 m² + terrasse + cave 386 000 F., T1 28 m² + cave 175 000 F.

Centre-ville Sisteron appart. F3 TTCFT avec terrasse 265.000 F

15 km de Sisteron villa F5 tt cft sur terrain 600 m² Px 520 000 F.

A 10 km de Sisteron ds lotiss. terrains viabilisés de 80 000 de 100 000 F le lot.

A l'Escale, appart. T4 gde terrasse tt cft : 527 000 F.

Région Ch-Arnoux, en bordure de R.N. local commerc + appart. tt cft Px du fonds 60 000 F.

St-Auban, belle villa 2 appart. 3 pièces tt cft + terrain 900 m² 735 000 F.

St-Auban local commercial 90 m² tt commerces Px 170 000 F.

Sisteron centre fonds de commerce 30 m² + réserve 135 000 F.

05 Fonds de commerce centre-ville, bail tt commerce 195 000 F.

Rég. Sisteron, pavillon F3 tt cft avec jardin Px 425 000 F.

A 12 km de Sisteron, gde villa 4 pièces, gar.,terrasse, cave, jardin tt cft 580 000 F.

Local commercial de 73 m² région Sisteron 275 000 F.

Vallée de Jabron maison en pierres à retaper sur 1 ha de prairie très jolie vue eau et électricité 450.000 F

Région Sisteron appart. neuf T4 96 m² tt cft Px : 527 000 F.

20 km Sisteron, châlet 63 m² habitable, cft gde terrasse sur 1 ha 380.000 F.

Appart. T3 neuf tt cft 76,50 m² + loggia 443 000 F.

25 km Sisteron ds pt village, 2e étage appart. 50 m² terrasse 118 000 F.

04 tabac bazar bien placé fonds de comm. + appart. 330 000 F.

10 km Sisteron maison de village 5 pièces 130 000 F.

Vallée du Sasse, propriété 30 ha + villa (2 appart. de 5 pièces C.C.) + dépendances 1 000 000 F.

04 Terrain 1495 m² constructible vue imprenable 165 000 F.

Sisteron villa récente 5 pièces TTCFT sur terrain 800 m² 690.000 F

Environ Sisteron,maison 3 pièces + cave voûtée, eau, électricité tout à l'égout 140 000 F

Sisteron quart. calme villa en r.-d.- c.- 4 pièces tt cft avec jardin 420 000 F.

Pra-loup sur pistes ferme ancienne partiellement restaurée 6 pièces sdb W.C. écurie 90 m² + dépendances sur terrain 1 700 m² (constructible) 580 000 F.

Sisteron Centre-ville maison à rénover 5 pièces, eau, électricité 215 000 F

8 km Sisteron villa F4 tt cft terrain 700 m² 515 000 F.

Sisteron appart. T3/4 r-d-c. tout confort ex. état prix 280 000 F.

Château-Arnoux vieille ville fonds de commerce 40 m² Px 50 000 F.

12 km Sisteron grande villa deux appart. très beau jardin de 1550 m² garage TTCFT 840.000 F.

Centre ville maison sur 3 niveaux + r-d-c. en partie rénovée à saisir 320.000 F.

Sisteron fonds de commerce 150 m² bien placé centre ville 490 000 F.

L'IMMOBILIER EN HAUTE-PROVENCE

AUTOCARS PEIPINOIS

TRANSPORTS SCOLAIRES EXCURSIONS
VOYAGES
FRANCE et ETRANGER (de 15 à 50 pers.)
DEVIS GRATUIT
François MOGE tél. 64.38.02 - 04200 PEIPIN

JEU N° 9

La photo insolite

(50 Frs à gagner par semaine)

★ ★ ★

Chaque semaine à la dernière page de notre journal paraîtra une photo insolite où il vous faudra découvrir l'objet photographié par M. José HUGUET.

Les réponses doivent être adressées avant le mercredi à :**STUDIO PHOTO - 53, rue Saunerie - 04200 SISTERON**

Le nom du gagnant sera affiché dans la vitrine de M. José HUGUET, chaque mercredi et publié dans notre journal.

Nom : .....
Adresse : .....
L'objet insolite est : .....
.....
Nbre de bulletins contenant la réponse exacte : .....

La photo du jeu n° 8 du samedi 25 septembre était des spaghetti. C'est Mademoiselle Mireille IRANEZ, le presbytère à NIBLES (04250) qui gagne 50 Frs offerts par SISTERON-JOURNAL.

AVIS DE PRESSE

Les Responsables des Associations sportives sisteronaises utilisant les salles et installations sportives de la Commune, sont priés de faire connaître à Monsieur Le Maire leur désidérata le plus rapidement possible.

SOCIETE de GYMNASTIQUE VOLONTAIRE de SISTERON

L'Association serait heureuse de recruter, dans les meilleurs délais, parmi les personnes intéressées par la Gymnastique Volontaire, des animateurs ou animatrices dont la formation serait prise en charge par l'Association. Tous renseignements seront communiqués aux postulants au moment des cours ou en s'adressant à Mme JAUBERT, tél. 61.11.65.

Pour vous maintenir en forme et vous détendre, nous vous invitons à venir nombreux à nos cours de gymnastique qui se dérouleront le lundi de 10 h à 11 h, de 14 h 30 à 15 h 30, le jeudi de 10 h à 11 h, le vendredi de 10 h à 11 h, salle des Combes - le mercredi de 19 h à 20 h au gymnase du lycée.

La cotisation annuelle a été portée à 120,00 Frs. Il est recommandé de se munir d'un certificat médical.

SKI-CLUB SISTERON

Séjour de neige à la FOUX D'ALLOS

Date : Du dimanche 13 février 1983 au samedi 19 février 1983.

Prix du séjour : (remontées mécaniques comprises) 1 500 F.

Inscriptions : avant le 30 septembre 1982 en remplissant un formulaire du ski-club. S'adresser aux magasins de sport : «André Sport, Le Challenge Sport et Sport 2000».

-Un acompte sera demandé ultérieurement.

Le Président

CYCLO-CLUB SISTERONAIS

•••

Les adhérents et toutes les personnes intéressées par la pratique du cyclotourisme sont informés que l'Assemblée Générale du CYCLO-CLUB SISTERONAIS se tiendra le vendredi 22 octobre à 21 heures, salle de réunions de la Mairie.

Cet avis tient lieu de convocation.

Ordre du jour : Rapports moral et financier, compte-rendu d'activités, renouvellement du bureau.

C.O.S. Echos

★ ★ ★ ★ ★

Une courte défaite à Saint-Saturnin

Avec Brémond et Gelbon comme trois quarts centres et Fondeville à l'ouverture les lignes arrière avaient tout de même meilleure allure à Saint-Saturnin. Mais la malchance allait encore accabler le C.O.S. avec la blessure de Lhermet qui devait, à contre cœur, abandonner trop tôt ses camarades. Les sisteronais, loin de se laisser abattre par ce coup du sort, réagissaient bien, revenant à 10.06 grâce à deux pénalités transformées par Fondeville... et l'on se reprenait à espérer lorsque la sorcière aux dents vertes frappa à nouveau avec les blessures de Gelbon et de Chaix obligeant le C.O.S. à finir à 14 h. Nos représentants, malgré tout leur courage, ne pouvaient que s'incliner avec les honneurs passant tout près d'une victoire qu'ils avaient pourtant bien méritée. On notera cependant avec satisfaction le meilleur comportement du XV sisteronais (les entrants Brémond, Fondeville et Dussaillant ayant donné la mesure de leurs possibilités bien qu'ils ne soient pas dans leur forme optima) et enfin la nouvelle victoire de la réserve pourtant incomplète.

1e Victoire devant Uzes ?

Le troisième match de Championnat permettra peut-être au C.O.S. d'enregistrer un premier succès avec la venue d'Uzès dimanche au terrain de la Chaumiane, un adversaire de qualité pourtant (nul à Saint-André et nette victoire devant Digne). On peut faire confiance aux locaux qui ont montré, en terre vauclusienne une plus grande cohésion et surtout plus de combativité. Reste à savoir si les blessés de dimanche pourront tenir leur place (Michel et Labarthe étant bien entendu indisponibles)...

A partir de 13 h 30 nos réservistes mettront tout en oœuvre, pour accrocher leur troisième succès consécutif.

Roue d'Or Sisteronaise

OOOOO

La roue d'or sisteronaise informe ses coureurs, ses sympathisants et ses supporters qu'elle se réunira comme chaque année pour sa fête le **dimanche 3 octobre 1982.** Rendez-vous pour les coureurs à 8 h 30 place de la Mairie pour disputer leur championnat sur route et ensuite à partir de 10 h 00 sur l'Avenue des Arcades, championnat de vitesse. Cet avis tient lieu de rendez-vous pour les dirigeants et les coureurs.

Ensuite, à partir de 12 H 30, dirigeants, coureurs et sympathisants se retrouveront au Restaurant «Le Céans» à Orpierre (05) pour le repas de fin d'année. Toutes les personnes désireuses de participer au banquet sont priées de téléphoner au 61.07.09 à Sisteron.

SISTERON-VELO

★ ★ ★

Résultats des 25 et 26 septembre

1e DIVISION (2e journée) : Venelles I, S.V. 0
2e DIVISION (2e journée) : La Motte du Caire I, S.V. 4
CADETS HONNEUR (1e journée) : S.V. 5, Manosque I
MINIMES HONNEUR (1e journée) : Oraison I, S.V. II
PUPILLES HONNEUR (1e journée) : S.V. O, Malijai 3

Programme du dimanche 3 oct

COUPE DE FRANCE (2e tour) : S.V. - St Auban à 15 h (stade P. LANZA)
PUPILLES HONNEUR (2e journée) : S.V. - Oraison à 10 h 30 (stade P. LANZA). Si un accord intervient entre les 2 clubs, ce match pourrait se jouer dimanche après-midi en lever de rideau de l'équipe fanion.

Calendrier du Championat de 2e division (Groupe B)

Matches ALLER

10 octobre 82 : Sisteron Vélo - Les Mées
17 octobre 82 : Aubignosc Peipin - Sisteron Vélo
31 octobre 82 : Sisteron Vélo - l'Escale
7 novembre 82 : F.C. Jabron - Sisteron Vélo
21 novembre 82 : Sisteron Vélo - La Brillanne
5 décembre 82 : Mézel - Sisteron Vélo
12 décembre 82 : Volonne - Sisteron Vélo
2 janvier 83 : Sisteron Vélo - Forcalquier
9 janvier 83 : St Etienne Les Orgues - Sisteron Vélo.

Matches RETOUR

23 janvier 83 : Le Brusquet - Sisteron Vélo
30 janvier 83 : Sisteron Vélo - La Motte du Caire
6 février 83 : Les Mées - Sisteron Vélo
13 février 83 : Sisteron Vélo - Aubignosc Peipin
27 février 83 : L'Escale - Sisteron Vélo
6 mars 83 : Sisteron Vélo - F.C. Jabron
20 mars 83 : La Brillanne - Sisteron Vélo
27 mars 83 : Sisteron Vélo - Mézel
10 avril 83 : Sisteron Vélo - Volonne
17 avril 83 : Forcalquier - Sisteron Vélo
24 avril 83 : Sisteron Vélo - St Etienne Les Orgues.

SI VOUS VOULEZ PASSER UNE PETITE ANNONCE

Complétez la grille ci-dessous accompagnée du règlement à l'ordre de :
SISTERON-JOURNAL, 95, rue Saunerie - 04200 SISTERON

LA LIGNE COMPREND 32 LETTRES, SIGNES OU ESPACES

CONTACTS - MARIAGES - RENCONTRES - OFFRES et DEMANDES D'EMPLOIS
BONNES AFFAIRES - AUTOS - MOTOS - BATEAUX - CARAVANING - IMMOBILIER

La ligne : **8,50** - T.V.A. : **1,50** - T.T.C. : **10,00 F**

DOMICILIATION AU JOURNAL (l'annonce + 15 F) - ENCADRÉ (+ 20 F)
REMISES : 2 parutions 20 % - 3 parutions 25 % - 4 parutions 30 %

04200 SISTERON
Tél. (92) 68.40.98
95, rue Saunerie

Semaine du .....
TOTAL T.T.C. .....
Parution après réception du paiement

☐ Chèque
☐ C.C.P.
☐ Espèces

LAISSER UNE CASE ENTRE CHAQUE MOT

© VILLE DE SISTERON